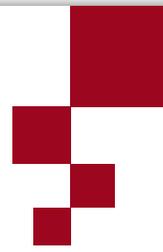
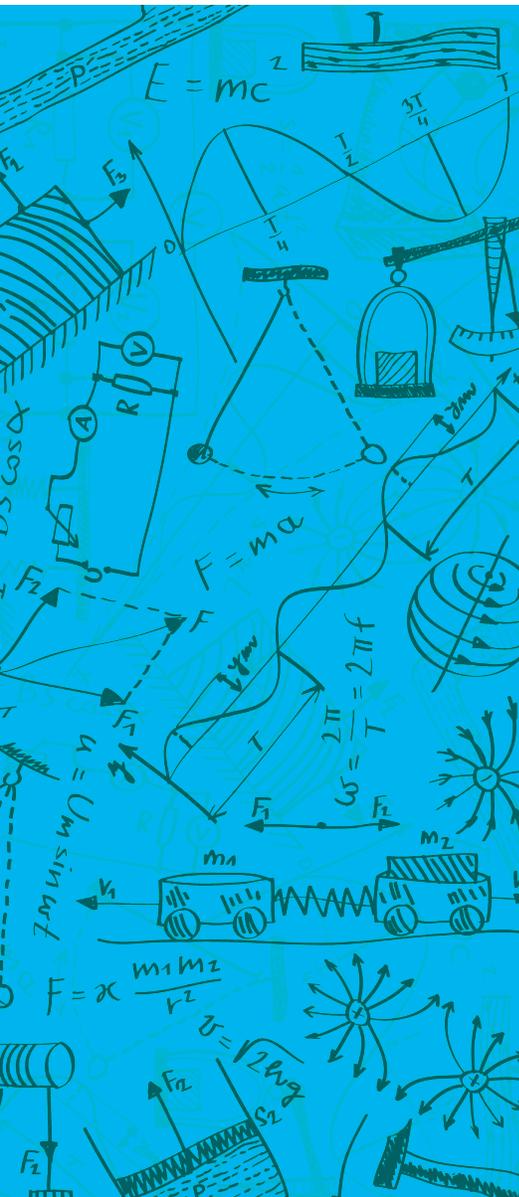


EMPLOI-QUÉBEC

PRÉPOSÉ À
L'AQUEDUC

LA
QUALIFICATION
OBLIGATOIRE

(OPA)
01-1131 (06-2018)



GUIDE D'APPRENTISSAGE



AVIS

- Ce guide constitue, avec les formulaires Démarche de qualification professionnelle et Suivi de la démarche de qualification professionnelle, le livret d'apprentissage. Ces documents sont insérés dans la couverture arrière du guide. Pour plus de détails, voir la section « Présentation des formulaires » dans la Partie 3 du guide.
- Le terme compagnon désigne la personne qui supervise l'apprenti* et qui atteste sa maîtrise des éléments de qualification. En vertu de la réglementation, le compagnon doit être titulaire du certificat de qualification requis pour effectuer des travaux sur lesquels porte l'apprentissage et l'apprenti doit détenir une carte d'apprenti en règle. Les termes apprenti et compagnon sont employés au masculin dans ce guide.
- L'exercice et l'apprentissage des tâches décrites dans ce document sont sujets à des obligations légales. Voir les sections « Cadre légal » et « Cadre administratif », dans la partie 3, pour vous assurer de vous conformer à la Loi.
- Ce guide n'a pas comme objectif de dicter des méthodes ou une organisation du travail dans les entreprises. Il vise à assurer le développement des compétences des personnes qui exécutent des travaux pouvant avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.
- Ce guide constitue le dossier d'apprentissage de l'apprenti. Il peut être réclamé en tout temps par un représentant d'Emploi-Québec et peut servir de référence même après l'obtention du certificat de qualification.
- Ce guide a été réalisé par la Direction de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec, en consultation avec des représentants et des représentantes de l'industrie.

Pour en savoir plus :
www.emploi.quebec.gouv.qc.ca
ou 1 866 393-0067.

Pour le mode d'emploi,
vous devez vous référer à la partie 3
du guide d'apprentissage.

* L'apprenti au sens de la Loi et de la réglementation est une personne sur le marché du travail, âgée d'au moins 16 ans, inscrite auprès d'Emploi-Québec en vertu des règlements en vue d'apprendre un métier ou une profession selon un programme approuvé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.



CONTENU

DU GUIDE D'APPRENTISSAGE

Le guide d'apprentissage permet au compagnon et à l'apprenti de prendre connaissance des exigences de la qualification, d'en planifier et d'en préparer l'exécution, ainsi que de faire le suivi des apprentissages.

Le compagnon et l'apprenti vont y apposer leurs initiales pour consigner la réalisation de chaque tâche. Le compagnon y spécifie le contexte technique d'exécution de chaque élément de qualification et peut y noter ses commentaires et la progression de l'apprenti.

PARTIE 1

PRÉSENTATION DE LA QUALIFICATION. 7 À 12

- Définitions
- Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

PARTIE 2

CONTENU DE L'APPRENTISSAGE 13 À 60

- Contexte technique
- Éléments de qualification
- Conseils pratiques
- Annexes

PARTIE 3

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE. 61 À 86

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal
- Cadre administratif
- Coordonnées des établissements d'enseignement
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires *(Ces formulaires sont insérés dans la couverture arrière du guide)*
 - Démarche de qualification professionnelle (01-1002)
 - Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)



PARTIE 1

PRÉSENTATION DE LA QUALIFICATION

- Définitions
- Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Définitions

Le certificat de Préposé à l'aqueduc (OPA) atteste que son titulaire satisfait à toutes les conditions exigées pour pouvoir exécuter les tâches suivantes : Veiller à l'installation, à la réparation et à l'entretien des aqueducs sur le réseau de distribution et s'assurer que l'eau distribuée à la suite de ses interventions est conforme aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage

| ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION | | TÂCHES | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| 1. Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement | 1.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement. | | | | |
| | 2.1 Rincer le réseau d'aqueduc (si possible). | 2.2 Effectuer la tournée d'inspection et de vérification de l'équipement sur le réseau d'aqueduc. | 2.3 Préparer les travaux sur le réseau d'aqueduc. | 2.4 Entretien et réparer le réseau d'aqueduc. | 2.5 Mettre en service une conduite nouvellement installée sur le réseau existant ou sur un réseau temporaire. |
| 3. Gérer les stocks | 3.1 Faire l'inventaire et commander le matériel et les produits nécessaires. | | | | |
| 4. Traiter les plaintes | 4.1 Assurer le suivi des plaintes des consommateurs. | | | | |

Connaissances nécessaires

| | |
|-----------|---|
| O | Aspect réglementaire |
| O | Prélèvements |
| O | Situations hors normes (opérationnelles et réglementaires) |
| O | Désinfection de conduites |
| O | Notions de base en hydraulique |
| O | Méthodes de travail liées au fonctionnement d'un réseau d'aqueduc |
| O | Traitement des plaintes |
| FR | Connaissance et mise en application des règles de santé et de sécurité, selon le type d'installation |
| | Notions de base en produits chimiques |
| | Connaissance des équipements du réseau et de leur fonctionnement |
| | Connaissance des instruments de mesure et de contrôle du réseau ainsi que de leur rôle |
| | Lecture, consignation et interprétation des mesures des instruments |
| | Lecture de plans (plans d'installations, plan du réseau, etc.) : symboles, échelle, légende, lignes les plus significatives |
| | Chloration |

Légende :

O Formation obligatoire pour l'admission à l'examen

FR Formation fortement recommandée

Attitudes et comportements professionnels

Généralement, on estime que les tâches d'un opérateur, Préposé à l'aqueduc (OPA), requièrent les attitudes, qualités et comportements suivants :

- Agir de façon consciencieuse
- Avoir le souci de la qualité
- Faire preuve de vigilance au regard de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres
- Avoir le souci de la précision
- Avoir le souci de la propreté
- Accepter de modifier ce qui avait été planifié
- Faire preuve d'autonomie

Autres exigences

Pour le certificat de Préposé à l'aqueduc (OPA), l'apprenti peut se présenter à l'examen de qualification lorsqu'il répond à toutes les exigences du programme. Pour son dossier, l'apprenti doit se référer au formulaire *Démarche de qualification professionnelle*, à la fin du guide.



PARTIE 2

CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

ÉCHANTILLONNER L'EAU SELON LES PRESCRIPTIONS DU RÈGLEMENT

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

FAIRE FONCTIONNER UN RÉSEAU D'AQUEDUC

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

GÉRER LES STOCKS

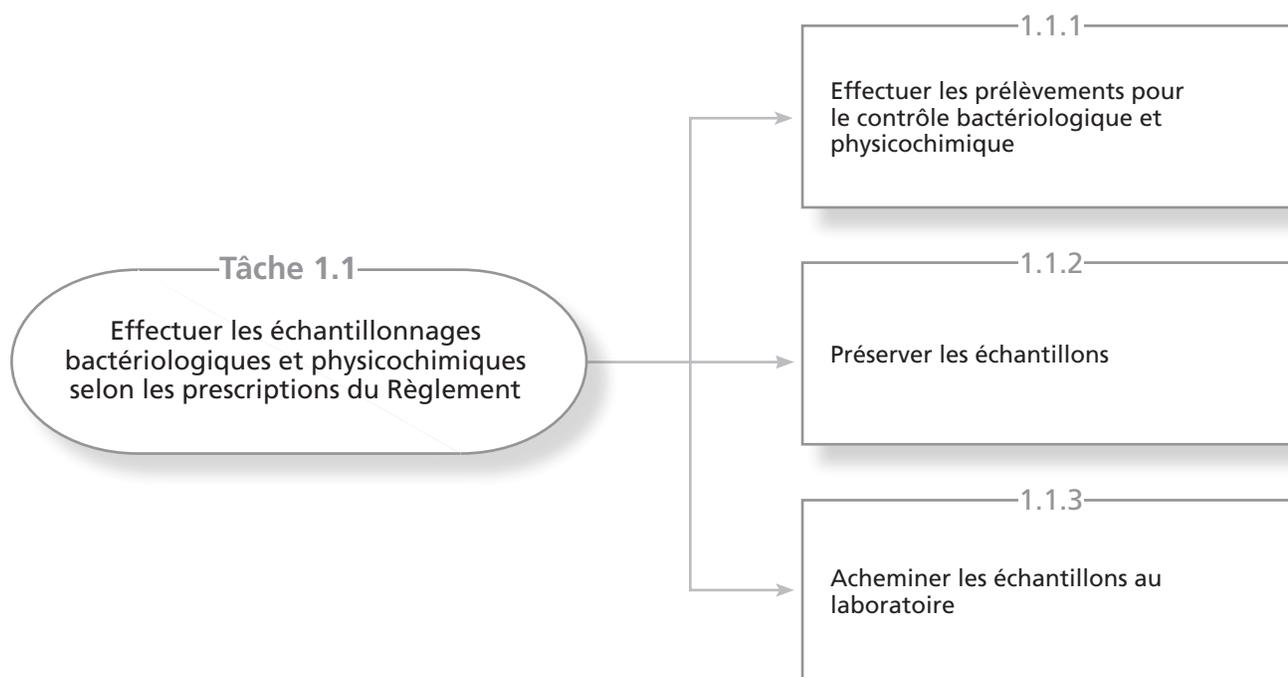
4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TRAITER LES PLAINTES

ANNEXES

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

ÉCHANTILLONNER L'EAU SELON LES PRESCRIPTIONS DU RÈGLEMENT



1^{er} élément de qualification – **Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement****Tâche****1.1** Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement**Contexte technique****Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Type de prélèvements

Prélèvements réglementaires
(obligatoire)

Prélèvements pour vérifier la qualité du rinçage de conduites

Prélèvement suite à la désinfection d'une conduite

Prélèvements à la suite d'une plainte d'un consommateur

Autres (Précisez) : _____

Remarques ou précisions : _____

1^{er} élément de qualification – **Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement**
Tâche 1.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|--|---|
| 1.1.1 Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique | |
| <input type="checkbox"/> Effectue les prélèvements selon la méthode de prélèvement et de conservation des échantillons préconisée par le Règlement. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| 1.1.2 Préserver les échantillons | |
| <input type="checkbox"/> Explique les conditions de préservation et de conservation à respecter ainsi que les délais d'acheminement des échantillons prélevés vers le laboratoire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| <input type="checkbox"/> Préserve les échantillons selon les documents de référence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). | |
| 1.1.3 Acheminer les échantillons au laboratoire | |
| <input type="checkbox"/> Remplit le ou les formulaires de demande d'analyse selon le protocole requis. | R Formulaires de demande d'analyse fournis par un laboratoire accrédité |
| <input type="checkbox"/> Transmet les échantillons à un laboratoire accrédité dans les délais et selon la procédure réglementaire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

1^{er} élément de qualification – Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

Cette compétence est directement liée à l'application du Règlement sur la qualité de l'eau potable et constitue un tronc commun pour tous les opérateurs intervenant dans la production, la distribution de l'eau potable ou l'entretien de l'aqueduc.

Votre intervention doit s'intégrer le plus possible au travail habituel de l'apprenti. Selon le poste occupé et l'organisation du travail, les tâches liées à cette compétence seront accomplies à des moments et à des endroits différents. Vous devez donc déterminer le moment et l'endroit les plus opportuns pour être en mesure de juger adéquatement de la maîtrise de cette compétence.

Pour le préposé à l'aqueduc, la compétence visée dans cet élément de qualification est le prélèvement adéquat d'un échantillon d'eau pour analyse. Cette compétence pourra être évaluée dans le cadre de quatre tâches particulières, selon qu'elles font partie ou non des responsabilités du préposé :

- 1- Dans le cadre des prélèvements réglementaires du programme d'échantillonnage de l'exploitant, il est possible que le préposé soit assigné à la prise d'échantillons dans le réseau de distribution (voir tâche 1.1.1).
- 2- Lors du rinçage de l'aqueduc (voir tâche 2.1.1), le préposé pourra effectuer la mesure de différents paramètres de l'eau afin de vérifier la qualité de l'intervention.
- 3- Lors de la désinfection d'une section réparée (voir tâche 2.4.3), le préposé pourra prélever un échantillon et l'acheminer à un laboratoire accrédité pour analyse bactériologique.
- 4- Lors du traitement d'une plainte d'un consommateur (voir tâche 4.1.2), il est possible que des analyses soient demandées.

Chacune de ces situations est particulière. Assurez-vous que l'apprenti en distingue bien les particularités et qu'il est en mesure d'adopter les comportements et les façons de faire adaptés à chacune d'elles.

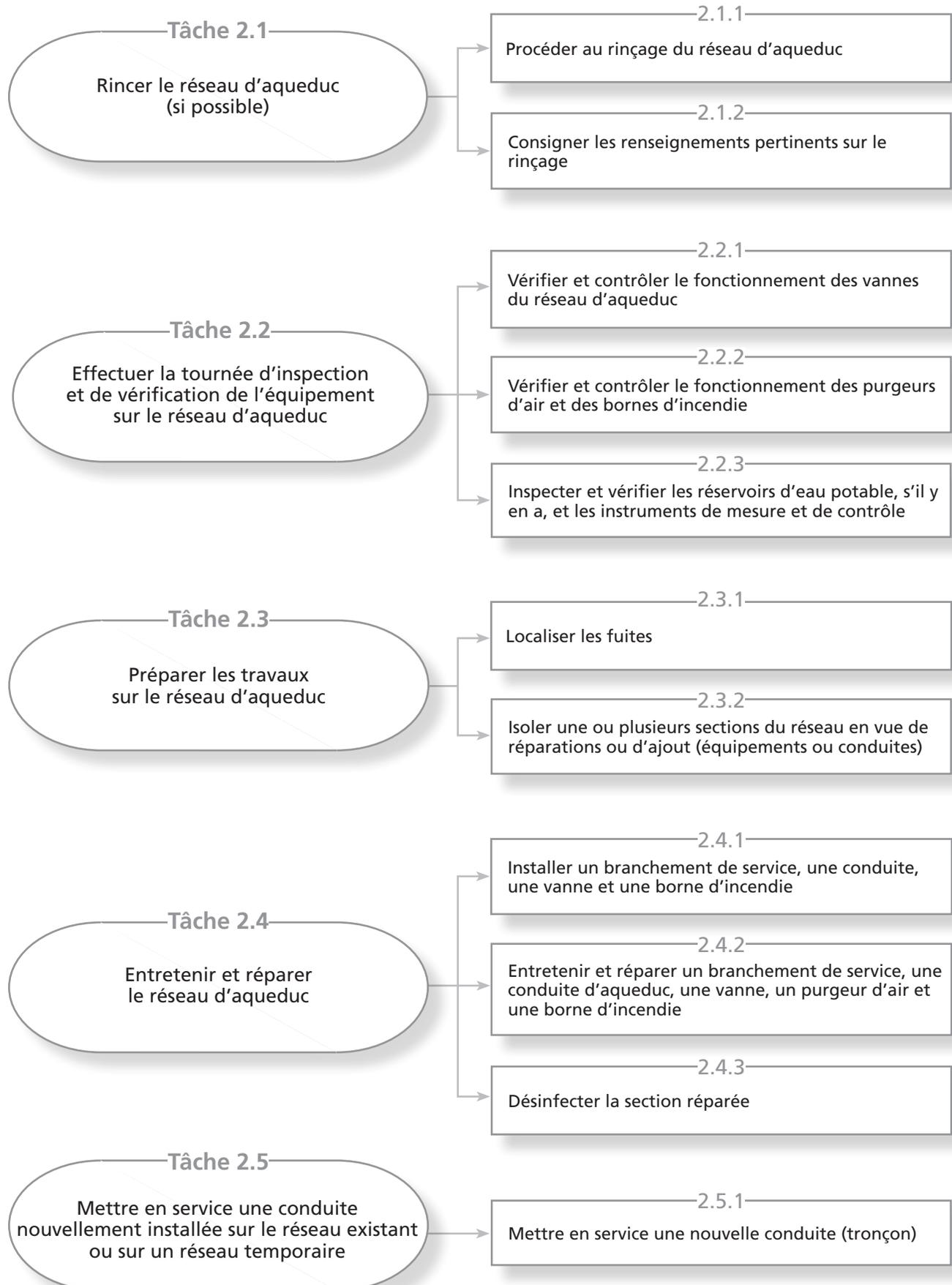
Pour être reconnu compétent, l'apprenti devra avoir démontré sa capacité à effectuer des prélèvements en respectant les spécificités de chacune des situations applicables dans le cadre de son travail.

*1^{er} élément de qualification – Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement***Précisions sur les éléments de la tâche****Tâche 1.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement**

- Si l'apprenti participe de quelque façon que ce soit à la mise en application du programme d'échantillonnage, demandez-lui d'expliquer en quoi consiste ce programme.
- Référez-vous à la documentation pertinente sur le réseau de distribution : plan du réseau, historique de l'organisation et programme d'échantillonnage.
- Avant de procéder à la prise d'échantillon, assurez-vous que l'apprenti connaît bien son réseau de distribution, les paramètres à contrôler ainsi que les risques d'un dépassement de normes pour la santé. Il doit être conscient de l'importance de respecter les méthodes adéquates lors d'un prélèvement d'échantillon pour chacune des situations où cette tâche doit être exécutée.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

FAIRE FONCTIONNER UN RÉSEAU D'AQUEDUC



2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâches**

- 2.1 Rincer le réseau d'aqueduc (si possible)
- 2.2 Effectuer la tournée d'inspection et de vérification de l'équipement sur le réseau d'aqueduc
- 2.3 Préparer les travaux sur le réseau d'aqueduc
- 2.4 Entretien et réparer le réseau d'aqueduc
- 2.5 Mettre en service une conduite nouvellement installée sur le réseau existant ou sur un réseau temporaire

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Type d'équipements

- Réservoirs
- Vannes
- Purgeurs d'air
- Bornes d'incendie

Type d'instruments

- Désinfecter la section réparée (sous-tâche 2.4.3)

Analyseur de chlore résiduel (portatif)

- Programme de rinçage (sous-tâche 2.1.1)

Instruments de mesure de spectrophotométrie

Précisez lesquels :

Analyseur de chlore résiduel portatif

Turbidimètre portatif

Analyseur de fer

Autres (précisez) : _____

Remarques ou précisions : _____

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.1 Rincer le réseau d'aqueduc (si possible)**

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|--|---|
| 2.1.1 Procéder au rinçage du réseau d'aqueduc | |
| <input type="checkbox"/> Détermine et localise, au moyen d'un plan, l'équipement lié au rinçage (dispositifs des vannes, bornes d'incendie, etc.) sur le réseau d'aqueduc. | R Plan du réseau d'aqueduc |
| <input type="checkbox"/> Décrit, s'il y a lieu, le programme de rinçage en vigueur. | R Programme de rinçage, s'il existe. F Rinçage |
| <input type="checkbox"/> Explique l'utilité et les avantages d'un programme de rinçage adapté à l'état de son réseau. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les risques pour la qualité de l'eau associés aux travaux de rinçage et précise les mesures à prendre pour les diminuer. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit et explique les étapes requises pour procéder à un rinçage curatif. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit et explique les étapes requises pour procéder à un rinçage unidirectionnel. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit le rôle et le mode de fonctionnement des soupapes de sûreté, des vannes régulatrices de pression, des vannes d'arrêt, des chambres de vannes, des bornes d'incendie et des purgeurs d'air. | F Vannes F Bornes d'incendie F Purgeurs d'air |
| <input type="checkbox"/> Vérifie la calibration des instruments de mesure de spectrophotométrie, s'il y a lieu. | C Grille de maintenance (2 ^e élément de qualification) |
| <input type="checkbox"/> Mesure s'il y a lieu, à l'aide de l'appareil approprié, la turbidité, le taux de fer et le taux de chlore résiduel dans le réseau afin de contrôler la qualité du rinçage. | |
| <input type="checkbox"/> Mesure la pression et le débit à la sortie des bornes d'incendie en utilisant les appareils appropriés. | |
| 2.1.2 Consigner les renseignements pertinents sur le rinçage | |
| <input type="checkbox"/> Enregistre de façon précise, rigoureuse et lisible les données pertinentes sur le rinçage. | F Rinçage |

- C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon
 F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable
 R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**
Tâche 2.2 Effectuer la tournée d'inspection et de vérification de l'équipement sur le réseau d'aqueduc

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|--|--|
| 2.2.1 Vérifier et contrôler le fonctionnement des vannes du réseau d'aqueduc | |
| A- Vérifie le fonctionnement des vannes | |
| <input type="checkbox"/> Localise les vannes sur le plan du réseau d'aqueduc. | R Plan du réseau d'aqueduc |
| <input type="checkbox"/> Décrit le fonctionnement des vannes et en explique les conditions de fonctionnement optimales. | F Vannes R Manuels du fabricant |
| <input type="checkbox"/> Vérifie l'état des vannes (manœuvrabilité, force requise pour les faire fonctionner, étanchéité, bruit). | R Manuel du fabricant |
| <input type="checkbox"/> Vérifie et ajuste les vannes autorégulatrices, s'il y a lieu, pour obtenir la pression ou le débit requis. | |
| <input type="checkbox"/> Établit les liens entre les indices observés et, s'il y a lieu, prend les mesures correctives appropriées. | F Vannes |
| B- Choisit les mesures préventives et correctives appropriées pour assurer le bon fonctionnement des vannes | |
| <input type="checkbox"/> Décrit l'entretien préventif à effectuer sur les vannes pour détecter d'éventuels problèmes. | C Grille de maintenance (2 ^e élément de qualification) R Manuel du fabricant |
| <input type="checkbox"/> Décrit les dysfonctionnements des vannes susceptibles de modifier le débit de distribution d'eau potable et en détermine les causes afin de pouvoir poser un diagnostic et appliquer les mesures correctives appropriées. | F Vannes |
| C- Consigne les renseignements pertinents sur les vannes | |
| <input type="checkbox"/> Enregistre de façon précise, rigoureuse et lisible l'information qui permettra de connaître la position des vannes sur le réseau et d'agir en cas de besoin. | C Rapport journalier ou feuille de tournée F Vannes |
| <input type="checkbox"/> Explique l'importance de consigner les informations sur les vannes. | |

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti /le compagnon /le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**
Tâche 2.2 Effectuer la tournée d'inspection et de vérification de l'équipement sur le réseau d'aqueduc (suite)

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|---|---|
| 2.2.2 Vérifier et contrôler le fonctionnement des purgeurs d'air et des bornes d'incendie | |
| A- Vérifie le fonctionnement des purgeurs d'air (s'il y en a) | |
| <input type="checkbox"/> Localise les purgeurs d'air sur le plan du réseau d'aqueduc. | R Plan du réseau d'aqueduc |
| <input type="checkbox"/> Décrit le fonctionnement des purgeurs d'air et en explique leur rôle dans le réseau d'aqueduc. | R Manuel du fabricant |
| <input type="checkbox"/> Explique les conséquences de la présence d'air sur le fonctionnement des pompes et des conduites. | F Purgeurs d'air |
| <input type="checkbox"/> Décrit l'entretien préventif à effectuer sur les purgeurs d'air pour prévenir d'éventuels problèmes. | C Grille de maintenance (2 ^e élément de qualification) |
| B- Vérifie le fonctionnement des bornes d'incendie (s'il y en a) | |
| <input type="checkbox"/> Localise les bornes d'incendie sur le plan du réseau d'aqueduc. | R Plan du réseau d'aqueduc |
| <input type="checkbox"/> Détermine les divers types de bornes d'incendie de son réseau et en explique le fonctionnement. | F Bornes d'incendie |
| <input type="checkbox"/> Décrit les risques de contamination et les précautions à prendre pendant l'utilisation ou la réparation des bornes d'incendie. | |
| <input type="checkbox"/> Vérifie le dispositif d'ouverture et de fermeture des bornes d'incendie selon les procédures en vigueur. | |
| <input type="checkbox"/> Explique les conséquences des problèmes de dysfonctionnement des bornes d'incendie et les actions à prendre pour les éviter. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit l'entretien préventif à effectuer sur les bornes d'incendie pour prévenir d'éventuels problèmes. | C Grille de maintenance (2 ^e élément de qualification) |
| C- Consigne les renseignements pertinents | |
| <input type="checkbox"/> Consigne les renseignements pertinents à la suite de l'inspection des purgeurs d'air et des bornes d'incendie. | C Feuille de tournée F Purgeurs d'air F Bornes d'incendie |

- C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon
 F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable
 R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti /le compagnon /le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**
Tâche 2.2 Effectuer la tournée d'inspection et de vérification de l'équipement sur le réseau d'aqueduc (suite)

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|---|---|
| 2.2.3 Inspecter et vérifier les réservoirs d'eau potable, s'il y en a, et les instruments de mesure et de contrôle | |
| A- Vérifie les réservoirs en fonction des exigences établies | |
| <input type="checkbox"/> Localise les réservoirs d'eau sur le plan du réseau de distribution. | R Plan du réseau de distribution |
| <input type="checkbox"/> Détecte les éventuels facteurs de détérioration des réservoirs d'eau potable et évalue les risques de contamination ainsi que leurs conséquences sur la qualité de l'eau. | F Réservoirs |
| <input type="checkbox"/> Vérifie l'état des réservoirs, fait les liens entre les indices notés et met en œuvre, s'il y a lieu, les mesures correctives appropriées en fonction de la procédure établie. | F Réservoirs R Réglementation sur le travail en espace clos (SST) |
| <input type="checkbox"/> Dresse la liste des instruments de mesure et de contrôle utilisés et explique leur rôle dans l'ensemble du procédé de distribution de l'eau potable. | F Instruments de mesure |
| <input type="checkbox"/> Vérifie périodiquement le fonctionnement des instruments de mesure et de contrôle et, s'il y a lieu, prend les mesures appropriées. | R Manuel du fabricant |
| <input type="checkbox"/> Fait la lecture des instruments de mesure et de contrôle du niveau de l'eau dans les réservoirs et vérifie que les mesures obtenues correspondent aux niveaux critiques établis. | F Instruments de mesure |
| <input type="checkbox"/> Ajuste le débit en conséquence. | |
| B- Choisit les mesures correctives appropriées en fonction des problèmes susceptibles de survenir | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les anomalies susceptibles de survenir et en détermine les causes afin de pouvoir poser un diagnostic et mettre en œuvre les mesures correctives appropriées, selon la procédure établie. | F Réservoirs C Grille de maintenance (2 ^e élément de qualification) |
| C- Consigne les renseignements pertinents sur les réservoirs d'eau potable | |
| <input type="checkbox"/> Enregistre de façon précise, rigoureuse et lisible les données pertinentes sur le niveau d'eau dans les réservoirs d'eau potable. | R Rapport journalier ou feuille de route |

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.3 Préparer les travaux sur le réseau d'aqueduc**

| Éléments de la tâche | | Références et aides à la tâche |
|---|---|-------------------------------------|
| 2.3.1 Localiser les fuites | | |
| <input type="checkbox"/> | Décrit les méthodes utilisées pour détecter les fuites dans le réseau d'aqueduc. | F Fuites |
| <input type="checkbox"/> | Localise la position des conduites sur le terrain et celle de l'équipement dans le réseau d'aqueduc. | R Plan du réseau d'aqueduc |
| <input type="checkbox"/> | Décrit les risques de contamination possibles dans son réseau en cas de fuites et les moyens pour les éviter. | F Fuites |
| <input type="checkbox"/> | Consigne les renseignements pertinents sur les fuites. | R Journal d'exploitation |
| 2.3.2 Isoler une ou plusieurs sections du réseau en vue de réparations ou d'ajout (équipements ou conduites) | | |
| <input type="checkbox"/> | Localise la section ou les sections à isoler. | R Plan du réseau d'aqueduc |
| <input type="checkbox"/> | Décrit les risques de contamination possibles pendant l'isolation d'une section du réseau. | F Isolation d'une section du réseau |
| <input type="checkbox"/> | Explique la méthode à utiliser et les précautions à prendre pour isoler la section du réseau à réparer. | |
| <input type="checkbox"/> | Détermine quand l'exploitant doit être informé que l'alimentation en eau potable sera interrompue. | |
| <input type="checkbox"/> | Consigne les renseignements pertinents sur les vannes manipulées. | R Journal d'exploitation |

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable
 R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.4 Entretien et réparer le réseau d'aqueduc**

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|---|--|
| 2.4.1 Installer un branchement de service, une conduite, une vanne et une borne d'incendie | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les risques de contamination liés à l'installation d'un branchement de service, d'une conduite, d'une vanne ou d'une borne d'incendie. | F Branchements de service F Vannes F Bornes d'incendie |
| <input type="checkbox"/> Décrit les méthodes de raccordement appropriées et les précautions à prendre pendant un branchement de service ou l'installation d'une conduite, d'une vanne ou d'une borne d'incendie. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit l'équipement et les matériaux nécessaires pour installer ces divers raccordements. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les méthodes utilisées pour désinfecter l'équipement et les matériaux avant leur utilisation et procède à la désinfection. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit la méthode appropriée et les précautions à prendre pour installer un branchement de service, une conduite, une vanne et une borne d'incendie de façon à préserver la qualité de l'eau et procède à l'installation. | |
| 2.4.2 Entretien et réparer un branchement de service, une conduite d'aqueduc, une vanne, un purgeur d'air et une borne d'incendie | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les méthodes de travail appropriées et les précautions à prendre pour effectuer l'entretien et les réparations relatifs à un branchement de service, une conduite, une vanne, un purgeur d'air ou une borne d'incendie. | F Vannes F Purgeurs d'air F Branchements de service F Bornes d'incendie |
| <input type="checkbox"/> Décrit les méthodes utilisées pour désinfecter l'équipement et les accessoires avant leur utilisation et procède à la désinfection. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les méthodes de travail appropriées et les précautions à prendre pour remplacer une section de conduite à l'aide de manchons de raccordement et procède au remplacement. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les méthodes de travail appropriées et les précautions à prendre pour installer une sellette sur une conduite et procède à l'installation. | |
| <input type="checkbox"/> Entretien et répare un branchement de service, une vanne, un purgeur d'air et une borne d'incendie. | |

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.4 Entretien et réparer le réseau d'aqueduc (suite)**

| Éléments de la tâche | | Références et aides à la tâche |
|---|---|--|
| 2.4.3 Désinfecter la section réparée | | |
| <input type="checkbox"/> | Détermine quand il est nécessaire de désinfecter la section réparée. | F Désinfection d'une section réparée |
| <input type="checkbox"/> | Décrit les méthodes de désinfection d'une section de réseau réparée et de l'équipement utilisé. | |
| <input type="checkbox"/> | Calcule et si possible, prépare la concentration de solution désinfectante nécessaire. | F Tableau de calcul |
| <input type="checkbox"/> | Décrit et explique les étapes à suivre pour désinfecter la section réparée et l'équipement selon la procédure en vigueur afin que la réparation ne nuise pas à la qualité de l'eau potable. | R Procédure de désinfection en vigueur F Désinfection d'une section réparée R SIMDUT |
| <input type="checkbox"/> | Explique l'importance de respecter le temps de contact pendant la désinfection d'une conduite et respecte le temps de contact requis pour la désinfection. | F Désinfection d'une section réparée |
| <input type="checkbox"/> | Explique la méthode appropriée et les précautions à prendre pour rincer et purger la section réparée et procède au rinçage et à la purge. | F Rinçage |
| <input type="checkbox"/> | Mesure le taux de chlore résiduel et le compare aux limites d'exploitation normales. | F Désinfection d'une section réparée |
| <input type="checkbox"/> | Prélève un échantillon représentatif et l'achemine à un laboratoire accrédité pour analyse bactériologique. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| <input type="checkbox"/> | Décrit les mesures à prendre en cas de doute quant à la qualité de l'eau. | F Désinfection d'une section réparée |
| <input type="checkbox"/> | Consigne les renseignements pertinents sur la désinfection. | |

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**
Tâche 2.5 Mettre en service une conduite nouvellement installée sur le réseau existant ou sur un réseau temporaire

| Éléments de la tâche | | Références et aides à la tâche |
|--|---|--------------------------------|
| 2.5.1 Mettre en service une nouvelle conduite (tronçon) | | |
| <input type="checkbox"/> | Décrit les procédures internes d'ouverture et de mise en service d'une nouvelle conduite. | R Procédure de l'exploitant |
| <input type="checkbox"/> | Décrit les effets sur le réseau de l'intégration d'une nouvelle conduite. | |

R Références: fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

Le préposé à l'aqueduc est responsable de l'installation, de la réparation et de l'entretien des systèmes d'aqueduc sur le réseau de distribution et doit s'assurer que l'eau distribuée à la suite de ses interventions est conforme aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau.

Les différents travaux effectués sur les conduites d'aqueduc entraînent des risques de contamination. L'apprenti doit donc maîtriser un ensemble de méthodes de travail destinées à diminuer l'effet de ces travaux sur la qualité de l'eau potable.

Assurez-vous que l'apprenti est conscient des risques qu'entraînent les travaux réalisés sur les conduites d'aqueduc et qu'il démontre la capacité d'exécuter ses tâches avec le souci constant de la qualité de l'eau.

Dans ce module, selon la nature des tâches, certaines ne pourront pas être exécutées sur le terrain. Leur maîtrise devra donc être évaluée dans des mises en situation, que le compagnon réalisera en milieu de travail.

Avant le début de ce module, faites l'inventaire de l'équipement et des matériaux nécessaires pour préparer l'apprentissage et l'évaluation des tâches où vous devrez procéder par simulations ou par mises en situation. Au besoin, adressez-vous à l'exploitant pour les obtenir.

Vous aurez besoin du plan du réseau d'aqueduc et du programme de rinçage, s'il y en a.

Note : En ce qui concerne l'entretien préventif des équipements, s'assurer que l'apprenti n'exécute pas des tâches ou des travaux qui relèvent de métiers réglementés (du secteur du bâtiment ou autres) et pour lesquels il ne posséderait pas les certificats de qualification professionnelle requis. (ex. : électricité, tuyauterie, chauffage, etc.).

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Précisions sur les éléments de la tâche****Tâche 2.1 Rincer le réseau d'aqueduc (si possible)**

Cette tâche est obligatoire si la municipalité est dotée d'un programme de rinçage de son réseau d'aqueduc. À défaut d'un tel type de programme ou si le travail est effectué par une entreprise privée, les notions ne seront abordées que pendant la formation préalable afin de sensibiliser l'apprenti aux avantages d'une telle pratique. Si toutefois la municipalité met elle-même en application ce type de programme, cette tâche doit être maîtrisée. Assurez-vous alors d'avoir en main les procédures internes relatives à l'opération de rinçage et les instruments nécessaires, s'ils sont disponibles :

- instruments de mesure de spectrophotométrie;
- analyseur de fer;
- analyseur de taux de chlore résiduel portatif;
- turbidimètre.

2.1.1 Procéder au rinçage du réseau d'aqueduc

- Décrit et explique les étapes à suivre pour procéder à un rinçage curatif.
 - À partir de la mise en situation n° 1 fournie en annexe, demandez à l'apprenti de vous décrire la procédure qu'il suit lorsqu'il doit procéder à un rinçage curatif. Il s'agit de recréer la situation de la façon la plus vraisemblable possible.
- Décrit et explique les étapes à suivre pour procéder à un rinçage unidirectionnel.
 - À partir de la mise en situation n° 2, fournie en annexe, demandez à l'apprenti de vous décrire la procédure qu'il suit lorsqu'il doit procéder à un rinçage unidirectionnel.
- Mesure s'il y a lieu, à l'aide de l'appareil approprié, la turbidité, le taux de fer et le taux de chlore résiduel dans le réseau afin de contrôler la qualité du rinçage.
 - Assurez-vous que l'apprenti comprend l'importance de prendre les mesures destinées à contrôler la qualité des rinçages effectués.

2.1.2 Consigner les renseignements pertinents sur le rinçage

- Demandez à l'apprenti de vous montrer le rapport journalier utilisé pour enregistrer les informations recueillies sur les rinçages réalisés. Dans les documents de soutien fournis en annexes, vous trouverez un exemple de route de rinçage et de feuille de tournée.
- Assurez-vous que l'apprenti sait bien quelles sont les données sur les rinçages qui sont pertinentes et comprend l'importance de les consigner. Référez-vous à l'aide à la tâche « Rinçage».

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.2 Effectuer la tournée d'inspection et de vérification de l'équipement sur le réseau d'aqueduc****2.2.1 Vérifier et contrôler le fonctionnement des vannes du réseau d'aqueduc****A- Vérifie le fonctionnement des vannes**

- Vérifie et ajuste les vannes autorégulatrices, s'il y a lieu, pour obtenir la pression ou le débit requis.
 - Vérifiez que l'apprenti est capable de modifier l'ajustement de la vanne dans les limites acceptables pour ne pas perturber la production d'eau potable.
 - Vérifiez que l'apprenti peut énumérer les raisons pour lesquelles il pourrait être incapable d'effectuer cet ajustement et qu'il peut expliquer les correctifs à apporter dans ce cas.
- Fait les liens entre les indices recueillis, en évalue les conséquences possibles et applique les mesures correctives appropriées.
 - Une fois l'inspection des vannes terminée, demandez à l'apprenti de vous faire part des observations qu'il a notées et d'expliquer quelles sont les mesures correctives qu'il juge appropriées. Si des anomalies sont détectées au cours de l'inspection, l'apprenti doit être en mesure d'en préciser les causes et de prendre les mesures correctives nécessaires.

B- Évalue de façon appropriée les mesures préventives et correctives à prendre pour assurer le bon fonctionnement des vannes

- Décrit l'entretien préventif à effectuer sur les vannes pour dépister d'éventuels problèmes.
 - Il ne s'agit pas de demander à l'apprenti d'effectuer l'entretien préventif, mais plutôt de s'assurer qu'il est capable d'expliquer quelles sont les mesures préventives nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des vannes du réseau d'aqueduc. Référez-vous à l'aide à la tâche « Grille de maintenance, 2^e élément de qualification » fournie en annexe. L'apprenti doit démontrer qu'il comprend l'importance de l'entretien préventif des vannes et qu'il l'effectue ou, s'il y a lieu, qu'il voit à le faire faire, et ce, selon la fréquence établie dans le manuel du fabricant.
- Décrit les dysfonctionnements des vannes susceptibles de modifier le débit de distribution d'eau, en précise les causes possibles afin de poser un diagnostic et d'appliquer les mesures correctives appropriées.
 - Pour chacun des cas énumérés dans l'aide à la tâche « Vannes », demandez à l'apprenti de préciser quelles sont les mesures correctives appropriées. Assurez-vous que l'apprenti sait comment prévenir ou corriger les dysfonctionnements en cause.

2.2.2 Vérifier et contrôler le fonctionnement des purgeurs d'air et des bornes d'incendie**A- Vérifie le fonctionnement des purgeurs d'air (s'il y en a)**

- Assurez-vous que l'apprenti comprend bien le fonctionnement des purgeurs d'air et leur rôle dans le réseau d'aqueduc.
- Assurez-vous que l'apprenti est en mesure de déterminer quels sont les risques associés à un mauvais fonctionnement des purgeurs d'air pour les conduites d'aqueduc, tels les coups de bélier.
- Vérifiez que l'apprenti comprend bien les notions de point haut et de point bas dans le réseau d'aqueduc.
- Informez l'apprenti qu'un entretien régulier est recommandé pour assurer le bon fonctionnement des purgeurs d'air. Référez-vous à l'aide à la tâche « Grille de maintenance, 2^e élément de qualification » fournie en annexe.

B- Vérifie le fonctionnement des bornes d'incendie (s'il y en a)

- L'apprenti doit être en mesure de comprendre les risques associés à la manipulation des bornes d'incendie et doit connaître les différents types d'utilisations susceptibles de nuire à la qualité de l'eau (ex. : remplissage de camions-citernes, système de distribution temporaire, etc.).
- Informez l'apprenti qu'un entretien est recommandé pour assurer le bon fonctionnement des bornes d'incendie. Référez-vous à l'aide à la tâche « Grille de maintenance, 2^e élément de qualification » fournie en annexe.

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.2 Effectuer la tournée d'inspection et de vérification de l'équipement sur le réseau d'aqueduc (suite)**

Cette tâche n'est obligatoire que s'il y a des réservoirs d'eau potable sur le réseau.

2.2.3 Inspecter et vérifier les réservoirs d'eau potable, s'il y en a, et les instruments de mesure et de contrôle**A- Vérifie les réservoirs en fonction des exigences établies**

- Vérifie l'état des réservoirs, fait les liens entre les indices notés et applique, s'il y a lieu, les mesures correctives appropriées en fonction des procédures établies.
 - Une fois l'inspection des réservoirs terminée, demandez à l'apprenti de vous faire part des observations qu'il a notées et de préciser quelles sont les mesures correctives qu'il juge appropriées. Si des anomalies sont détectées au cours de l'inspection, l'apprenti doit être en mesure d'en déterminer les causes et de prendre les mesures correctives nécessaires.

B- Évalue de façon appropriée les mesures correctives à prendre selon les problèmes susceptibles de survenir

- Demandez à l'apprenti d'énumérer les situations anormales susceptibles de nuire à l'état des réservoirs, d'en déterminer les causes possibles et d'évaluer les risques encourus.
- Pour chacun des cas énumérés dans l'aide à la tâche « Réservoirs », demandez à l'apprenti de déterminer les mesures préventives et correctives appropriées. Assurez-vous que l'apprenti est capable de déceler les cas de détérioration des réservoirs susceptibles d'avoir un effet sur la qualité de l'eau et qu'il sait comment les prévenir ou les corriger.
- Assurez-vous que l'apprenti comprend bien l'importance de l'entretien préventif des réservoirs et qu'il voit à le faire exécuter selon la fréquence établie par l'exploitant. Référez-vous à l'aide à la tâche « Grille de maintenance, 2^e élément de qualification » fournie en annexe et à l'aide à la tâche « Réservoirs ».

C- Consigne les informations pertinentes sur les réservoirs d'eau potable

- Demandez à l'apprenti de vous montrer le rapport journalier ou la feuille de tournée utilisée pour enregistrer les informations recueillies sur le niveau des réservoirs d'eau potable pendant sa tournée.
- Assurez-vous que l'apprenti connaît bien les données pertinentes sur les réservoirs d'eau potable et qu'il comprend l'importance de les consigner. Vous devez aussi vérifier la qualité et la pertinence des informations consignées.

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.3 Préparer les travaux sur le réseau d'aqueduc**

Assurez-vous de connaître les procédures en vigueur dans la municipalité pour effectuer l'entretien et la réparation du réseau d'aqueduc.

2.3.1 Localiser les fuites

- Tous les exploitants n'ont pas mis sur pied un programme de détection de fuites. Votre rôle n'est pas d'introduire cette pratique chez l'exploitant, mais de sensibiliser l'apprenti aux risques que les fuites représentent pour la qualité de l'eau potable.
- Les différentes méthodes de détection de fuites sont abordées dans la formation préalable.
- Assurez-vous que l'apprenti comprend bien les risques de contamination qu'entraînent les fuites dans un réseau d'aqueduc et qu'il est capable d'évaluer les risques particuliers à son réseau, selon le type de matériaux utilisés.
- Expliquez l'importance de consigner dans un journal les informations sur les fuites afin de bien connaître l'état de son réseau d'aqueduc.

2.3.2 Isoler une ou plusieurs sections du réseau en vue de réparations ou d'ajout (équipements ou conduites)

- Pour cette tâche, référez-vous à la mise en situation n° 3 fournie en annexe (questions 1 - 2 - 3). Cette mise en situation devrait vous servir de cadre de référence pour vérifier l'ensemble des éléments de compétence requis pour la préparation adéquate de la section du réseau d'aqueduc devant faire l'objet de travaux.
- Assurez-vous que l'apprenti comprend bien les risques de contamination pendant une réparation sur un réseau d'aqueduc et qu'il est capable d'évaluer les risques particuliers à son propre réseau.
- L'apprenti doit démontrer sa maîtrise des procédures à respecter avant d'isoler une section d'un réseau de distribution d'eau potable.
- Expliquez à l'apprenti l'importance de consigner dans un journal les informations sur les vannes manipulées, afin de bien connaître l'état de son réseau d'aqueduc. Vous pouvez utiliser comme exemple la feuille de tournée fournie avec la mise en situation en annexe.

*2^e élément de qualification – Faire fonctionner un réseau d'aqueduc***Tâche 2.4 Entretien et réparer le réseau d'aqueduc**

Les apprentissages relatifs à cette tâche se font également au cours de la formation préalable. Pour procéder à l'apprentissage et l'évaluation de cette tâche en milieu de travail, vous devez vous procurer, auprès de l'exploitant, de l'apprenti, certains équipements pour planifier des simulations ou des mises en situations. Vous pouvez également vérifier avec l'exploitant le calendrier des travaux qu'il compte réaliser dans les semaines qui suivent et planifier l'apprentissage et l'évaluation de certaines tâches pendant ces périodes. Le compagnonnage peut se dérouler sur une plus longue durée, répartie en plusieurs périodes distinctes.

Dans les autres cas, vous devez recourir à la simulation ou à la mise en situation avec des équipements sur place.

Vous devrez vous assurer que l'apprenti comprend bien les risques de contamination liés à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'un branchement de service, d'une conduite, d'une vanne et d'une borne d'incendie sur un réseau d'aqueduc.

- L'apprenti devra :
 - démontrer sa maîtrise des méthodes de travail pendant les travaux d'installation, d'entretien et de réparation d'un branchement de service, d'une conduite, d'une vanne et d'une borne d'incendie sur un réseau d'aqueduc;
 - bien maîtriser les méthodes de raccordement et les précautions à prendre pour préserver la qualité de l'eau.

Note – Aucune précision n'est requise pour les sous-tâches 2.4.1 et 2.4.2.

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Tâche 2.4 Entretien et réparer le réseau d'aqueduc (suite)**

Les apprentissages relatifs à cette tâche sont également abordés au cours de la formation préalable.

2.4.3 Désinfecter la section réparée

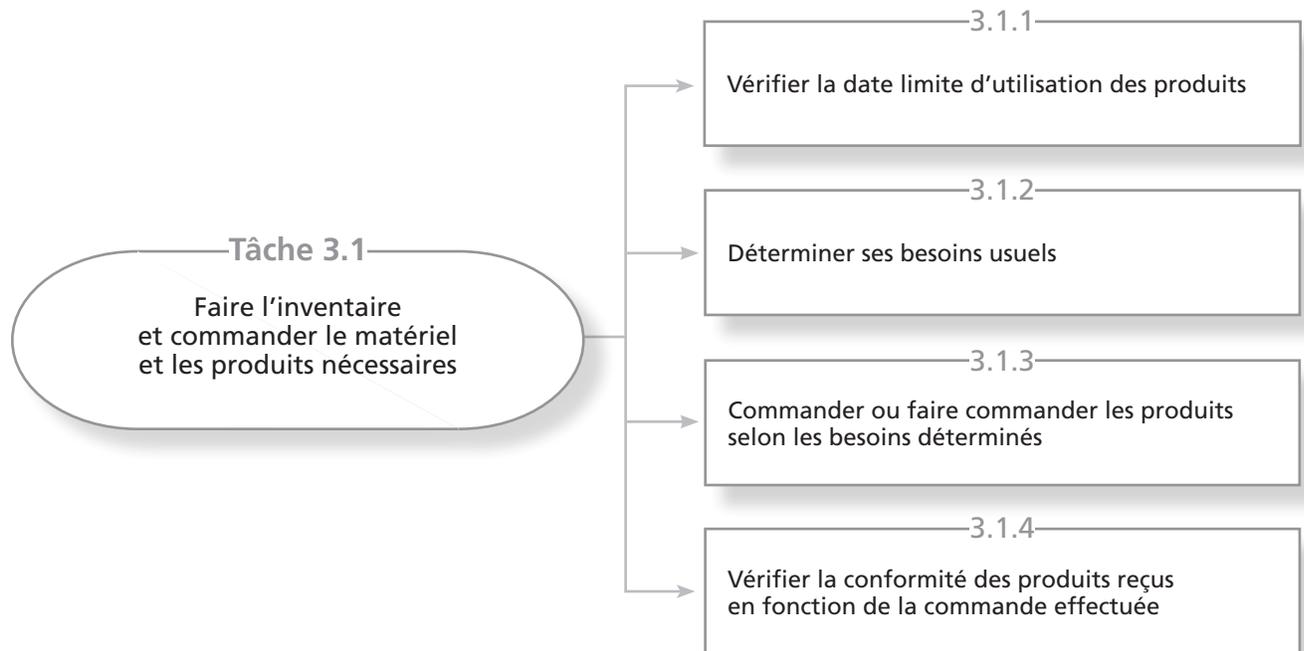
- Détermine quand il est nécessaire de désinfecter la section réparée
 - Le besoin de désinfection d'une conduite à la suite d'une réparation est directement lié aux risques de contamination inhérents à la situation. L'apprenti doit être en mesure de déterminer quand une désinfection est vraiment nécessaire. Utilisez l'aide à la tâche « Désinfection d'une section réparée » pour vous assurer que l'apprenti évalue adéquatement la situation et est en mesure de déterminer quand une désinfection partielle peut être acceptable, plutôt qu'une désinfection complète.
- Calcule et si possible, prépare la concentration de solution désinfectante nécessaire.
 - Assurez-vous que l'apprenti est capable de déterminer la concentration de solution désinfectante requise pour procéder à la désinfection adéquate de la section réparée et de l'équipement utilisé. Afin de vérifier la maîtrise de cette tâche, demandez-lui de calculer cette concentration pour des sections de trois longueurs différentes. Pour ce faire, utilisez le tableau de calcul fourni comme aide à la tâche.
- Décrit et explique les étapes à suivre pour désinfecter la section réparée et l'équipement selon la procédure en vigueur afin que la réparation ne nuise pas à la qualité de l'eau potable.
 - Assurez-vous que l'apprenti est capable de décrire, étape par étape, la procédure à suivre pour procéder à la désinfection d'une section réparée ainsi que de l'équipement utilisé pour réaliser les travaux de réparation. Pour que l'exercice soit le plus concret possible, procédez à une simulation en utilisant la mise en situation n° 3 fournie en annexe. L'apprenti devra ainsi vous expliquer l'ensemble des étapes à suivre pour procéder à cette désinfection. Il s'agit de recréer une situation qui se rapproche le plus possible des conditions réelles d'exécution.
- Explique la méthode appropriée et les précautions à prendre pour rincer et purger la section réparée et procède au rinçage et à la purge.
 - Assurez-vous que l'apprenti est capable de rincer et de purger adéquatement la section réparée. Demandez-lui de vous décrire la procédure à suivre pour ce faire. Assurez-vous avant de procéder à l'évaluation de cette tâche, qu'il connaît bien les précautions à prendre pour pouvoir l'exécuter sans nuire à la qualité de l'eau.
- Mesure le taux de chlore résiduel et le compare aux limites d'exploitation normales.
 - Assurez-vous que l'apprenti est capable de prendre la mesure du chlore résiduel et qu'il connaît bien les limites à respecter pour garantir la qualité de l'eau. Pour réaliser cette tâche, assurez-vous de disposer d'un analyseur de chlore résiduel portatif et demandez à l'apprenti de l'utiliser pour prendre une mesure d'eau que vous aurez préalablement préparée.
- Prélève un échantillon représentatif et l'achemine à un laboratoire accrédité pour analyse bactériologique.
 - Assurez-vous que l'apprenti sait qu'il est nécessaire d'effectuer un prélèvement avant de remettre en fonction la section réparée et qu'il comprend l'importance de cette mesure. De plus, assurez-vous qu'il connaît bien la méthode de prélèvement et de conservation des échantillons.
 - Pour vous assurer de la maîtrise de cette tâche, utilisez le 1^{er} élément de qualification comme cadre de référence de vos vérifications.
- Décrit les mesures à prendre en cas de doute à l'égard de la qualité de l'eau.
 - Assurez-vous que l'apprenti connaît les procédures à suivre ou les mesures à prendre s'il doute de la qualité de l'eau à la suite d'une réparation dans le réseau.

Tâche 2.5 Mettre en service une conduite nouvellement installée sur le réseau existant ou sur un réseau temporaire**2.5.1 Mettre en service une nouvelle conduite (tronçon)**

- Vous devez vérifier que l'apprenti démontre une maîtrise suffisante de la procédure en vigueur pour intégrer une nouvelle conduite dans le réseau et assurer le suivi.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

GÉRER LES STOCKS



3^e élément de qualification – **Gérer les stocks****Tâche 3.1 Faire l'inventaire et commander le matériel et les produits nécessaires**

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|--|---|
| 3.1.1 Vérifier la date limite d'utilisation des produits | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les conséquences liées à l'emploi de produits de désinfection dont les dates d'utilisation sont dépassées. | R Fiches techniques offertes avec les produits utilisés |
| <input type="checkbox"/> Vérifie si les produits sont classés et entreposés en fonction des dates limites d'utilisation et dans des conditions d'entreposage adéquates. | |
| 3.1.2 Déterminer ses besoins usuels | |
| <input type="checkbox"/> Dresse la liste du matériel nécessaire à son travail : équipement, pièces essentielles, produits chimiques et d'analyse ainsi que les instruments de mesure et de contrôle des opérations de nature courante. | R Principes de gestion d'inventaire et de contrôle des opérations de nature courante. |
| <input type="checkbox"/> Explique les principes de base de l'établissement d'un inventaire. | |
| <input type="checkbox"/> Détermine ses besoins et tient à jour son inventaire en vérifiant le niveau des stocks. | |
| 3.1.3 Commander ou faire commander les produits selon les besoins déterminés | |
| <input type="checkbox"/> Explique les règles de préparation d'une demande d'achat et d'un bon de commande. | |
| <input type="checkbox"/> Prépare ou fait préparer une commande selon la procédure en vigueur. | R Procédure interne en vigueur |
| 3.1.4 Vérifier la conformité des produits reçus en fonction de la commande effectuée | |
| <input type="checkbox"/> Vérifie la quantité et la qualité des produits reçus selon le bon de commande et la facture. | |
| <input type="checkbox"/> Assure la rotation des stocks. | |

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

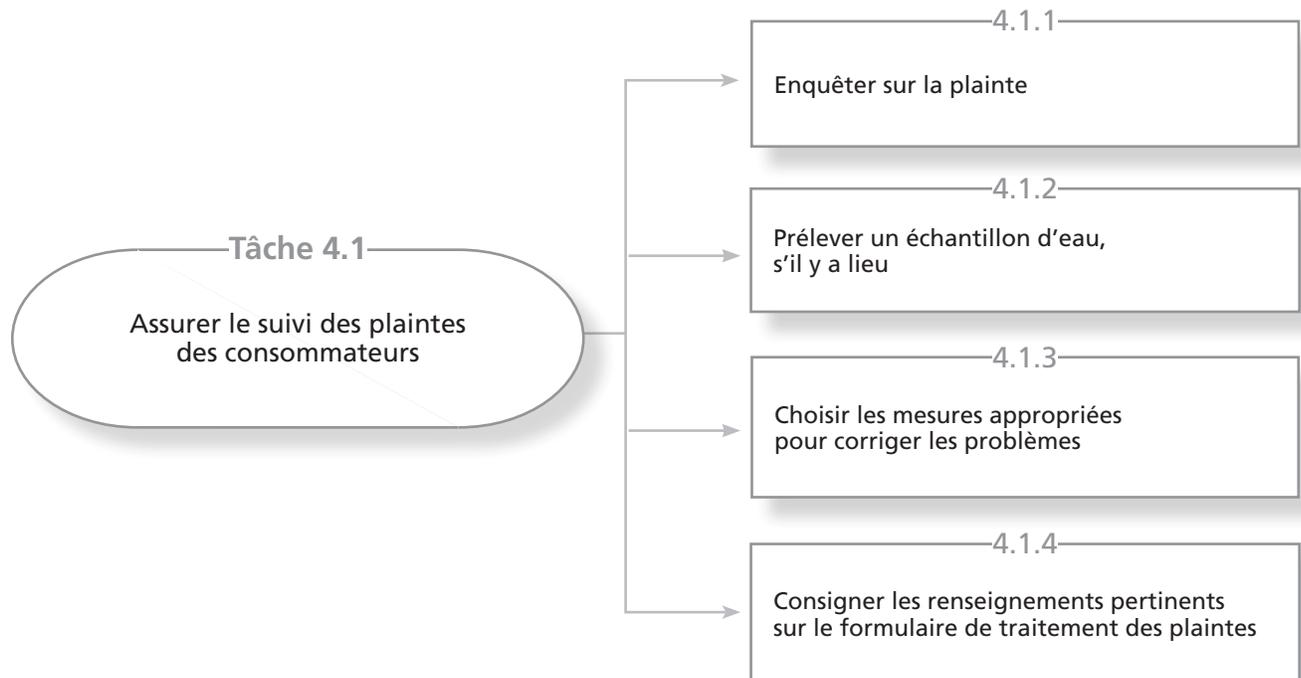
Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

Même si cette compétence ne sera pas nécessairement exigée dans ses fonctions, l'apprenti devrait avoir l'occasion d'exécuter la tâche qui y est liée pendant son apprentissage. Il est donc suggéré de vous assurer qu'il comprend bien les principes et le fonctionnement de la gestion de ses stocks de matériaux et des produits nécessaires à son travail. Vous devrez choisir un moment opportun pour assurer cet apprentissage. Au besoin, prenez les dispositions nécessaires avec l'exploitant.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TRAITER LES PLAINTES



4^e élément de qualification – **Traiter les plaintes****Tâche 4.1 Assurer le suivi des plaintes des consommateurs**

| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche |
|---|--|
| 4.1.1 Enquêter sur la plainte | |
| <input type="checkbox"/> Explique l'importance de traiter la plainte. | |
| <input type="checkbox"/> Décrit la démarche à suivre pour cerner le problème, vérifier les fondements de la plainte et déterminer l'urgence de la situation (collecte d'informations auprès du consommateur, autres plaintes de même nature, source d'approvisionnement, etc.). | R Procédure interne |
| <input type="checkbox"/> Énumère les différents types de problèmes pouvant être à l'origine des plaintes. | F Analyse des plaintes |
| <input type="checkbox"/> Décrit les vérifications à faire selon la plainte. | |
| 4.1.2 Prélever un échantillon d'eau, s'il y a lieu | |
| <input type="checkbox"/> Prélève un échantillon si la situation ne peut pas être corrigée immédiatement. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| <input type="checkbox"/> Achemine l'échantillon au laboratoire et inscrit les analyses demandées sur le formulaire. | R Formulaire de laboratoire |
| <input type="checkbox"/> Décrit la procédure à suivre pour informer le consommateur des résultats d'analyse. | R Procédure interne |
| 4.1.3 Choisir les mesures appropriées pour corriger les problèmes | |
| <input type="checkbox"/> Décrit les situations anormales les plus susceptibles de se produire et explique les mesures correctives à court terme ou les mesures préventives à long terme qui doivent être mises en œuvre par la personne qui a porté plainte ou par l'exploitant, selon la nature de la plainte. | F Analyse des plaintes |
| 4.1.4 Consigner les renseignements pertinents sur le formulaire de traitement des plaintes | |
| <input type="checkbox"/> Consigne de façon précise, rigoureuse et lisible les données pertinentes qui permettront de documenter adéquatement la plainte. | R Formulaire de traitement des plaintes |

- F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable.
 R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti/le compagnon/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

- Le préposé à l'aqueduc peut, dans le cadre de ses fonctions, être affecté au suivi des plaintes des consommateurs. Cet élément de qualification couvre les diverses facettes de cette tâche qu'il est susceptible d'effectuer.
- Les notions liées à cette compétence seront abordées dans la formation préalable, et des aides à la tâche « Analyse des plaintes » sont fournies.
- Procédez par mises en situation pour l'apprentissage et l'évaluation des éléments de cette compétence.
- Vous devrez vous procurer, auprès de l'exploitant, la procédure interne relative au traitement des plaintes et, s'il y a lieu, le formulaire utilisé.

ANNEXES

Mises en situation

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION FAIRE FONCTIONNER UN RÉSEAU D'AQUEDUC

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**

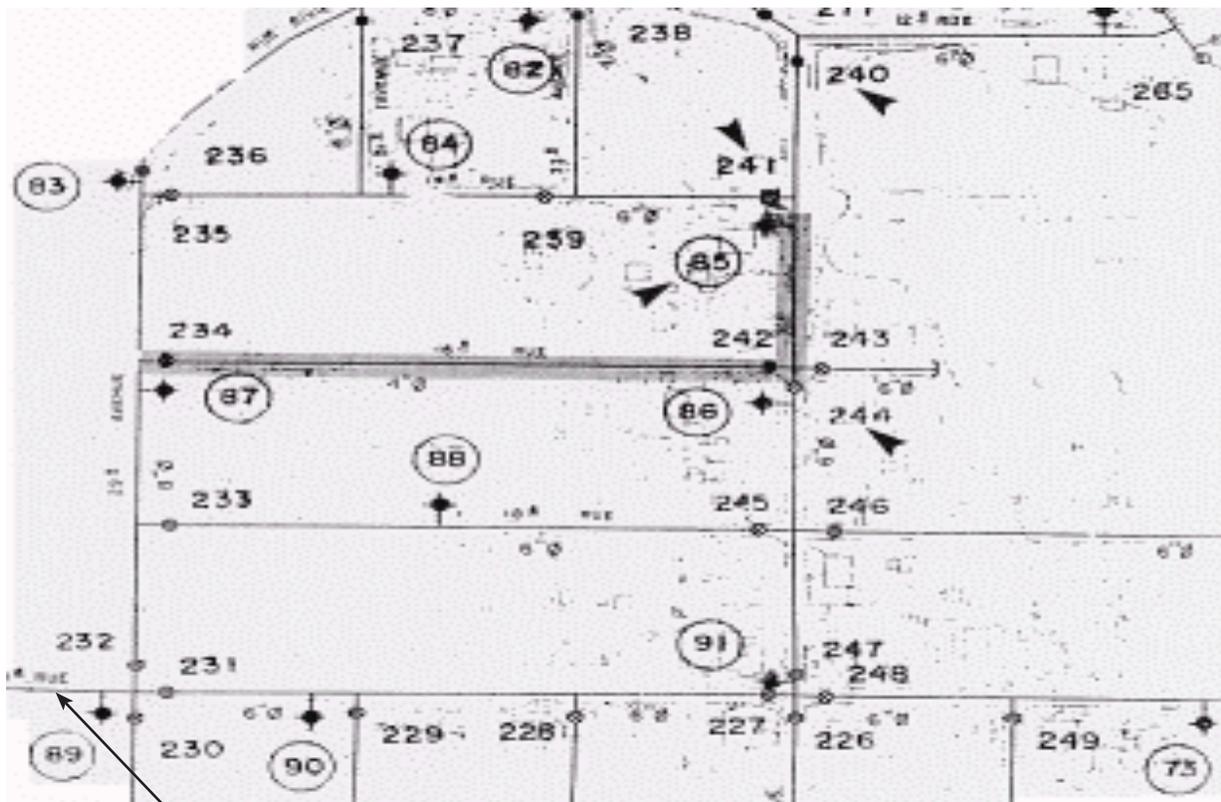
CORRIGÉ

Mise en situation 1 Rinçage curatif

Rinçage du réseau de distribution à la suite d'une plainte

Il y a des problèmes d'eau potable à la résidence située devant la borne d'incendie n° 86. L'eau est de plus en plus colorée depuis quelques semaines.

Sachant que l'alimentation en eau de ce secteur provient de la conduite indiquée par une flèche, préparez une fiche de rinçage de la conduite en indiquant les vannes à manipuler, l'ordre à observer ainsi que les bornes d'incendie à ouvrir.



Provenance de l'eau

Fermeture des vannes 226, 248, 246, 245, 242, 243, 241 et 240.

Ouverture l'une après l'autre des bornes incendies 91, 86, 85 jusqu'à ce que l'eau soit claire à chacune d'elles.

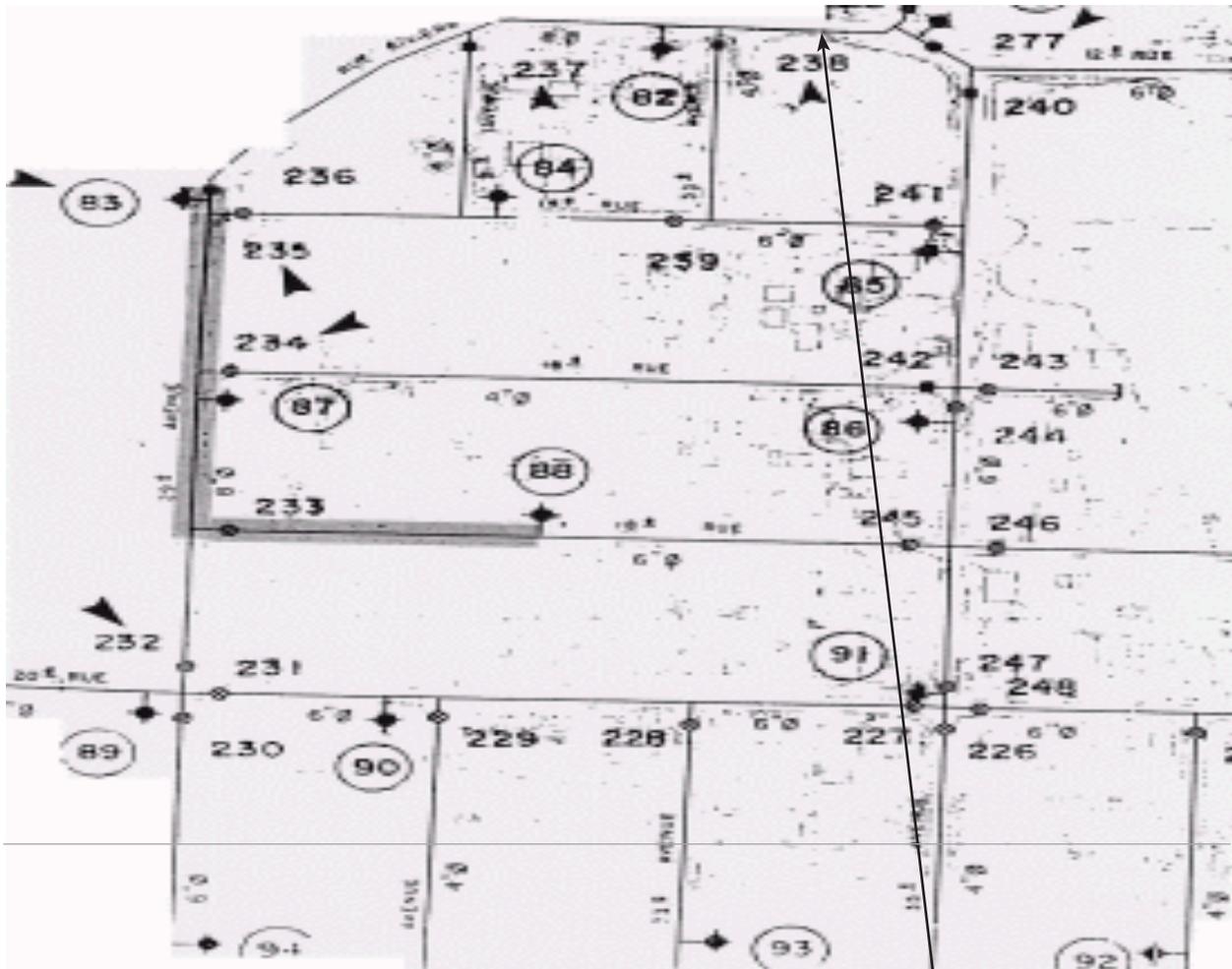
Réouverture des vannes 240, 241, 243, 242, 245, 246, 248 et 226.

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Mise en situation 2** Rinçage unidirectionnelRinçage du réseau de distribution

Sachant que l'alimentation en eau de ce secteur provient de la conduite indiquée par une flèche, préparez une fiche de rinçage unidirectionnel pour la conduite en ombré, en indiquant les vannes à manipuler, l'ordre à observer ainsi que les bornes d'incendie à ouvrir.

Calculez le débit de rinçage à atteindre pour obtenir une vitesse minimale de 1 m/sec.

Avec la valeur de débit calculée, évaluez le temps de rinçage nécessaire pour permettre le remplacement d'une fois le volume de la conduite à rincer, en sachant que la longueur du tronçon rincé est de 200 mètres et que le diamètre de la conduite est de 150 mm.



Provenance de l'eau

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**

CORRIGÉ

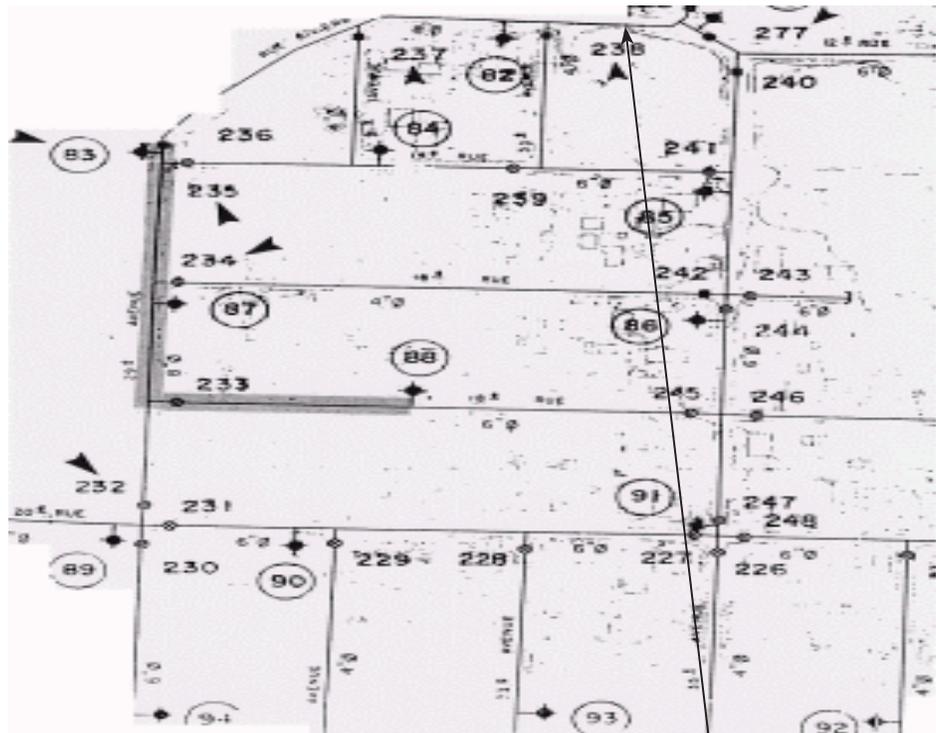
Mise en situation 2 Rincage unidirectionnel (suite)

Rincage du réseau de distribution

Sachant que l'alimentation en eau de ce secteur provient de la conduite indiquée par une flèche, préparez une fiche de rincage unidirectionnel pour la conduite en ombré, en indiquant les vannes à manipuler, l'ordre à observer ainsi que les bornes d'incendies à ouvrir.

Calculez le débit de rincage à atteindre pour obtenir une vitesse minimale de 1 m/sec.

Avec la valeur de débit calculée, évaluez le temps de rincage nécessaire pour permettre le remplacement d'une fois le volume de la conduite à rincer, en sachant que la longueur du tronçon rincé est de 200 mètres et que le diamètre de la conduite est de 150 mm.



Provenance de l'eau

Fermeture des vannes 235, 234, 232, 245. Ouverture l'une après l'autre des bornes d'incendie 83, 87 et 88 et mesure du débit à chacune d'elles pour vérifier si les débits mesurés assurent une vitesse de rincage minimale de 1 mètre par seconde (supérieur à 337 litres par minute).

Calcul du débit de rincage pour une vitesse minimale de 1 mètre par seconde :

Formule : débit = aire X vitesse = (débit = $3,1416 \times (0,150/2)^2 \times 1 \text{ m/s}$) = 0,0177 m³/sec ou 1062 litres/min

Calcul du volume de la conduite à rincer :

Formule : longueur X πR^2 = $(200 \times 3,1416 \times (0,150/2)^2)$ = 3,53 m³ ou 3530 litres

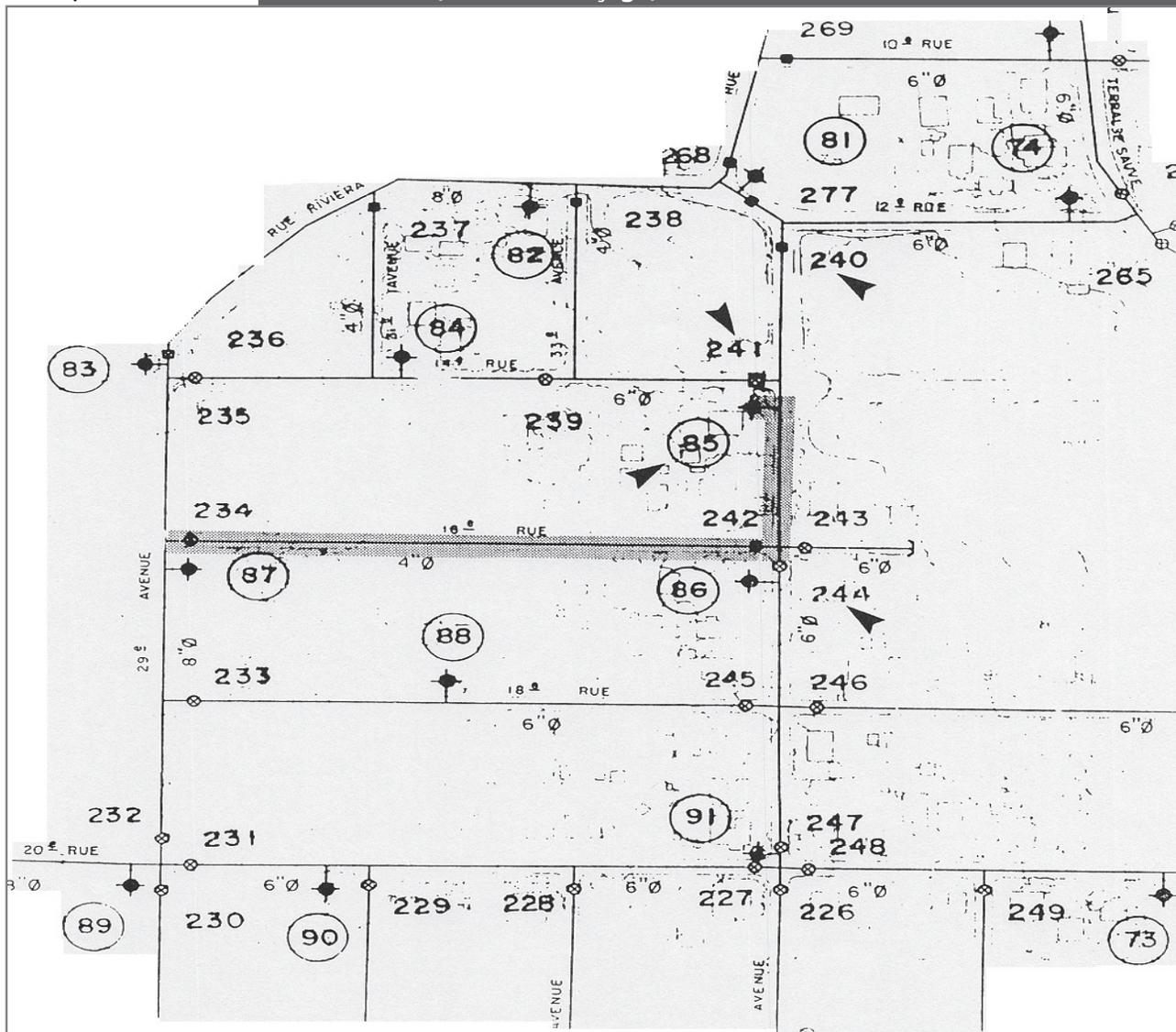
Temps de rincage minimum pour le remplacement de 1 fois le volume de la conduite :

Formule : Volume/débit = temps de rincage (3530 litres/337 litres/min). = 10,4 minutes

Note – Si le débit disponible à la borne d'incendie est plus élevé, utilisez cette valeur dans le calcul pour déterminer le temps de rincage.

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**

Exemple 1

N^o route 173 (Route de rinçage)

NIVEAU

--

VERIFIEZ SI CES VANNES SONT OUVERTES : [02-06 B04 234] [02-06 C04 242]

VANNES A FERMER : [02-06 B06 244] [02-06 C06 240] [02-06 C06 241]

BORNE D'INCENDIE À OUVRIR : 02-06 85

TEMPS DE RINÇAGE : 3. (min>

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**

Exemple 2

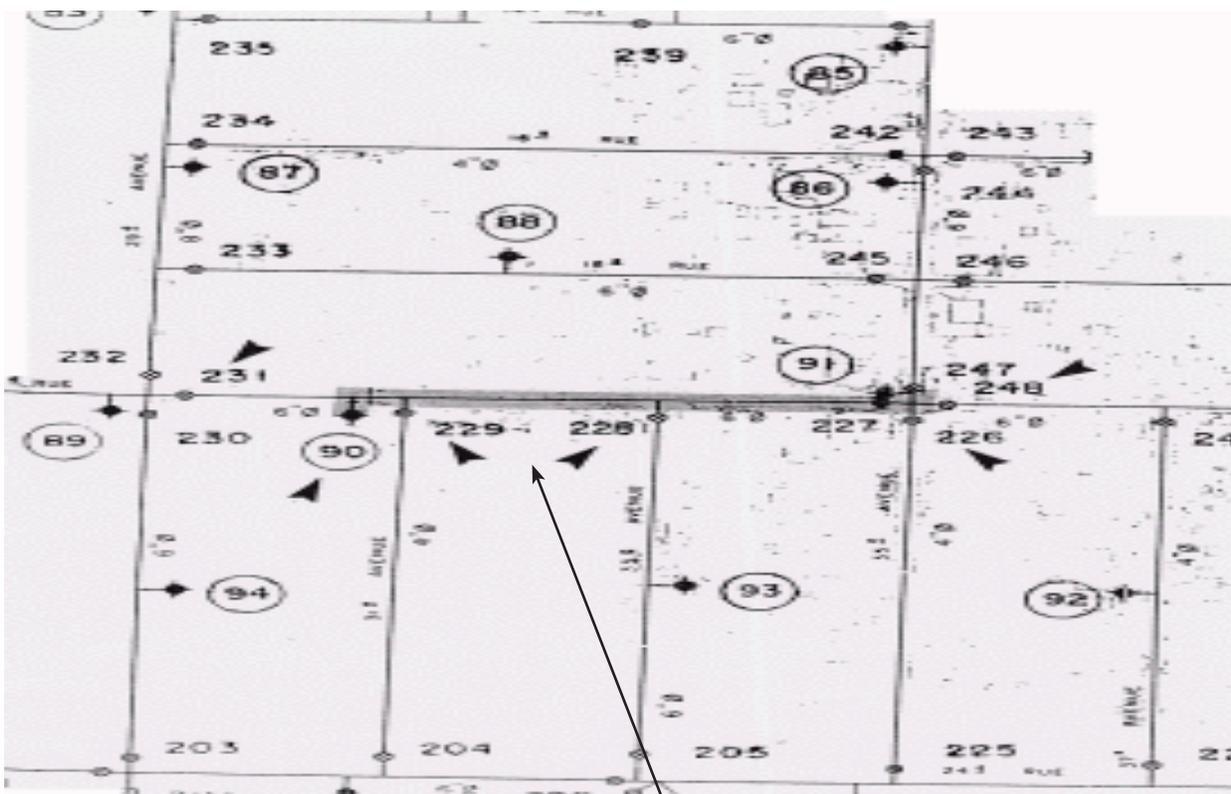
Feuille de tournée

| NIVEAU : 1 | | | NO ROUTE : 173 | | | |
|--|---------------|----------------------|----------------------------|--|---------------------------|--|
| Heure du début de l'opération : _____ | | | | | | |
| MANIPULATION : | | | | | À LA FIN | |
| NO DES VANNES | POSITION | ÉTAT DE L'ÉQUIPEMENT | | | POSITION | |
| 02-06 B04 234 | Ouverte : () | Vanne : () | Boîtier : () | | Ouverte : () | |
| 02-06 C04 242 | Ouverte : () | Vanne : () | Chambre : () | | Ouverte : () | |
| 02-06 B06 244 | Fermée : () | Vanne : () | Boîtier : () | | Ouverte : () | |
| 02-06 C06 240 | Fermée : () | Vanne : () | Chambre : () | | Ouverte : () | |
| 02-06 C06 241 | Fermée : () | Vanne : () | Chambre : () | | Ouverte : () | |
| _____ | _____ : () | _____ : () | _____ : () | | _____ : () | |
| _____ | _____ : () | _____ : () | _____ : () | | _____ : () | |
| _____ | _____ : () | _____ : () | _____ : () | | _____ : () | |
| _____ | _____ : () | _____ : () | _____ : () | | _____ : () | |
| NO DE LA B.I. | | | | | | |
| 02-06 85 | Ouverte : () | B. I. : () | Boîtier : () | | Fermée : () | |
| | | Vanne de B. I. : () | | | | |
| DÉFINITION DES CODES : | | | | | | |
| Vannes ou bornes d'incendie | | | Chambres ou boîtiers | | | |
| Bon..... : (1) | | | Bon..... : (1) | | | |
| Problème de drain B. I..... : (2) | | | Cadre à ajuster..... : (2) | | | |
| Fonctionnement difficile..... : (3) | | | Mauvais échelon..... : (3) | | | |
| Problème d'étanchéité..... : (4) | | | Infiltration..... : (4) | | | |
| Pièce manquante..... : (5) | | | À nettoyer..... : (5) | | | |
| Défectueuse..... : (6) | | | Mauvais état..... : (6) | | | |
| OPÉRATION DE RINÇAGE : | | | | | Aspect de l'eau | |
| Aspect de l'eau à l'ouverture... : () | | | | | Claire... : (1) | |
| Durée théorique du rinçage... : 3, min | | | | | Trouble... : (2) | |
| Durée réelle du rinçage... : _____ min | | | | | Jaunâtre : (3) | |
| Aspect de l'eau à la fin..... : () | | | | | Brune... : (4) | |
| Heure de la fin de l'opération : _____ | | | | | | |
| Remarques : _____ | | | | | | |
| Exécuté par : _____ | | | | | | |
| | | | | | Date : ____ / ____ / ____ | |
| Superviseur : _____ | | | | | | |
| | | | | | Date : ____ / ____ / ____ | |

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc****Mise en situation 3 Rupture**Réparation d'une rupture de conduite

Une rupture est survenue sur le tronçon de conduite indiqué en ombré. Afin de préparer le travail de réparation :

1. Indiquez le secteur qui sera directement touché par les travaux.
2. Indiquez les vannes qui devront être fermées pour effectuer la réparation.
3. Indiquez la borne d'incendie qui devra être utilisée pour rincer adéquatement la conduite.
4. Expliquez comment la désinfection de cette réparation pourrait être effectuée.



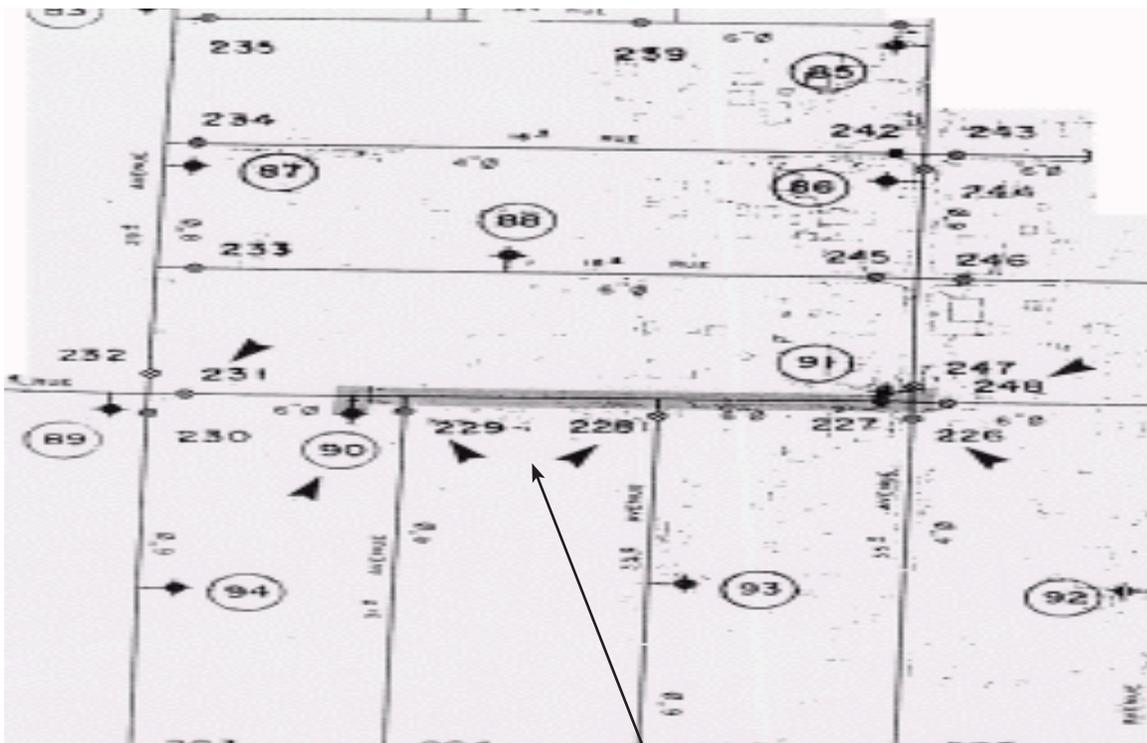
Localisation de la rupture

CORRIGÉ

Mise en situation 3 Rupture

Réparation d'une rupture de conduite

Une rupture est survenue sur le tronçon de conduite indiqué en ombré. Afin de préparer le travail de réparation :



Localisation de la rupture

- 1 : Indiquez le secteur qui sera directement touché par les travaux.
Les résidences situées sur le tronçon de conduite compris entre les vannes 231 et 227 seront directement touchées par la fermeture d'eau.
- 2 : Indiquez les vannes qui devront être fermées pour effectuer la réparation.
Les vannes 231, 229, 228 et 227 devront être fermées.
- 3 : Indiquez la borne d'incendie qui devra être utilisée pour rincer adéquatement la conduite.
La borne d'incendie n° 90 devrait être utilisée pour rincer la conduite après les travaux de réparation.
- 4 : Expliquez comment la désinfection de cette réparation pourrait être effectuée.
**La désinfection de la conduite pourrait être locale (désinfection à l'aide d'une solution désinfectante chlorée des pièces de réparation, des outils utilisés et de la conduite à l'endroit de la rupture).
 Après la réparation, rinçage des deux côtés de la borne d'incendie n° 90 (un côté après l'autre) d'une durée permettant le remplacement du minimum d'une fois le volume de la conduite selon le volume qui a été calculé.
 Dans le cas où une désinfection plus importante doit être faite (par exemple, s'il y a des eaux usées dans la tranchée et un risque d'intrusion de contaminants dans la conduite d'eau potable), l'injection d'une solution chlorée pour atteindre une concentration minimale de 50 p.p.m. durant une heure dans toute la portion de la conduite mise hors service est nécessaire.
 Dans ce cas, l'injection pourrait se faire à partir de la borne d'incendie n° 91 et le rinçage à partir des bornes d'incendie n° 90 et 89. Cette désinfection nécessitera la fermeture de vannes supplémentaires et la mise hors service d'un plus grand tronçon.**

2^e élément de qualification – **Faire fonctionner un réseau d'aqueduc**

Exemple 3

Grille de maintenance

| | ENTRETIEN PRÉVENTIF | | | | |
|--|---------------------|---------|----------|--------|---------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| | Vérifie | Nettoie | Lubrifie | Ajuste | Calibre |
| MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ | | | | | |
| Vannes | | | | | |
| Vanne par actionneurs (manuelle, électrique, pneumatique, hydraulique) | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Vanne autorégulatrice | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Chambre ou boîtier de vannes | ✓ | ✓ | | | |
| Réservoirs d'eau | ✓ | ✓ | | | |
| Purgeurs d'air | ✓ | ✓ | | | |
| Bornes d'incendie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| INSTRUMENTATION-CONTRÔLE | | | | | |
| Analyseur de chlore résiduel (portatif) | ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ |
| Turbidimètre | ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ |
| Analyseur de fer | ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ |
| Débitmètre | ✓ | ✓ | | | ✓ |
| Manomètre | ✓ | | | | |
| Alarme ou flotte de niveau | ✓ | ✓ | | | |
| Appareils de mesure de niveau | ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ |

PARTIE 3

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal
- Cadre administratif
- Coordonnées des établissements d'enseignement
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Mode d'emploi du guide

Le guide d'apprentissage s'adresse à l'apprenti et au compagnon et il sert d'outil de suivi pendant toute la durée de l'apprentissage. Le guide est également disponible sur le site www.emploi.quebec.gouv.qc.ca.

Toutes les données relatives à l'apprentissage doivent être inscrites dans le guide, à savoir le contexte technique de l'apprentissage, s'il y a lieu, l'attestation de la maîtrise des tâches et les commentaires du compagnon. Son numéro de dossier est inscrit à la première page du guide, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale. Le guide permet aussi au compagnon de prendre connaissance des exigences de la qualification, de planifier les apprentissages et d'en faire le suivi.

Contenu du guide d'apprentissage

- Le **programme d'apprentissage obligatoire** établi pour obtenir le certificat mentionné à la première page.
- Des **conseils pratiques** qui visent à soutenir l'apprentissage. Ces conseils sont destinés à faciliter au compagnon la supervision de l'apprentissage. Imprimés sur des feuilles de couleur pour en faciliter le repérage, ils sont placés après chaque élément de qualification et sont suivis de pages de notes.
- Des **renseignements complémentaires** concernant le mode d'emploi du guide, le cadre légal et administratif, l'apprentissage en milieu de travail et les renseignements sur les employeurs chez qui s'effectuera l'apprentissage.
- Les **formulaire** *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, placés à la fin du guide. Il est important de savoir quand, comment et pourquoi remplir le formulaire de suivi. Il faut suivre les instructions fournies au début des formulaires.

Le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* indique les éléments de qualification que l'apprenti doit acquérir, les heures d'apprentissage qu'il doit effectuer et les formations obligatoires qu'il doit suivre, s'il y a lieu.

Le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* permet de consigner des renseignements sur l'employeur chez qui se fait l'apprentissage et de noter où en est l'apprenti. Ce formulaire doit être rempli tant par le compagnon et l'apprenti que par l'employeur.

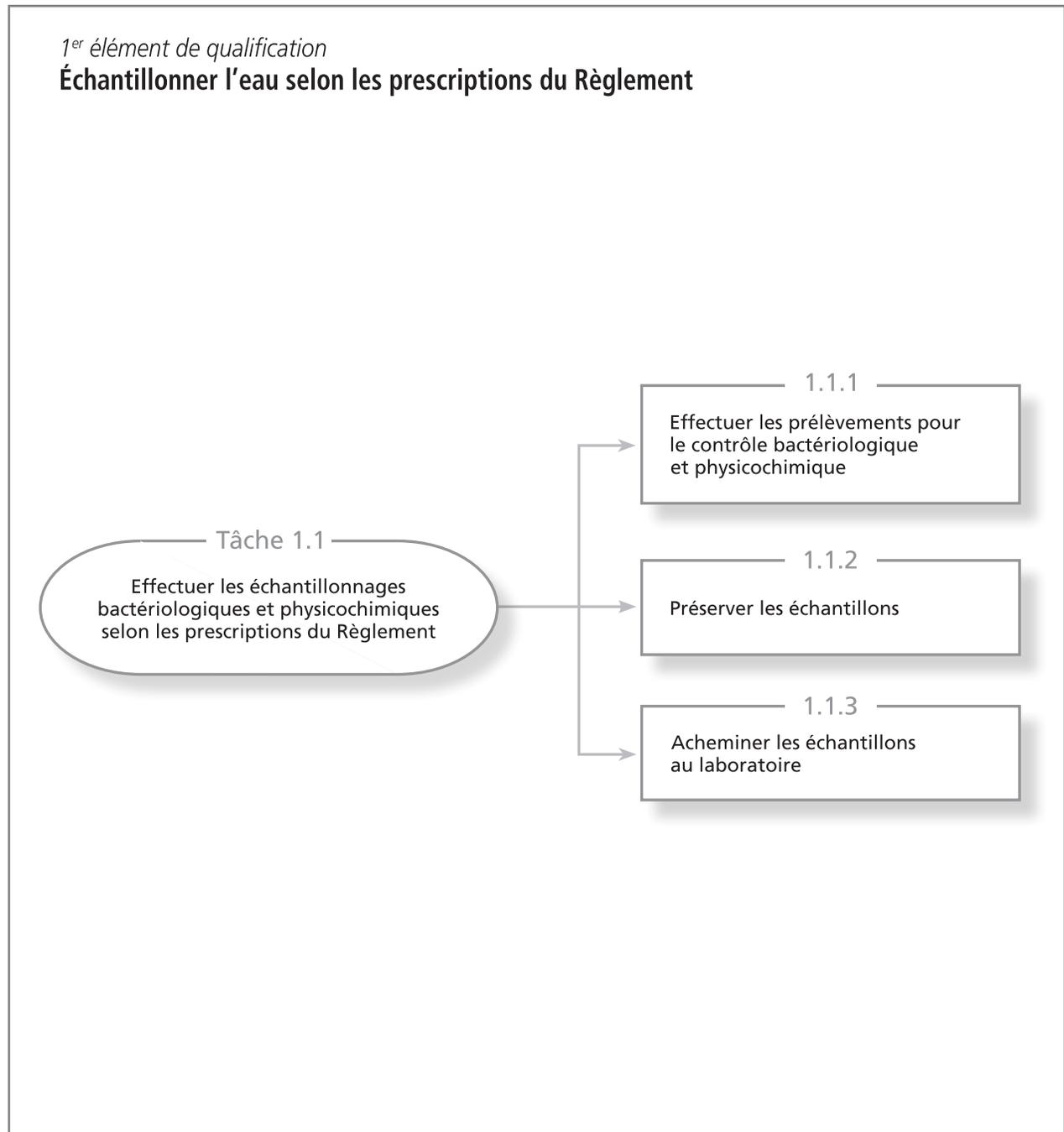
Contenu et suivi de l'apprentissage

Le programme d'apprentissage est divisé en **éléments de qualification** propres au certificat mentionné à la première page du guide. Pour se qualifier, l'apprenti doit maîtriser les tâches relatives aux éléments de qualification correspondant à la compétence visée. Une section de la partie 2 du guide est consacrée à chacun de ces éléments de qualification.

1. Structure type d'un élément de qualification

Chaque élément de qualification comporte une série de tâches et de sous-tâches que doit exécuter l'apprenti. Au début de chaque élément de qualification, on trouve une représentation schématique de l'organisation des tâches et des sous-tâches de l'élément de qualification visé (voir l'exemple qui suit). Cette représentation est suivie d'une liste des tâches couvertes par un élément de qualification.

Tableau 1



2. Contexte technique de l'apprentissage

Un tableau présente la liste de l'équipement, des systèmes ou des techniques habituellement nécessaires pour exécuter les tâches. Certains peuvent être obligatoires pour obtenir la qualification. Ils sont indiqués dans le tableau. Dans le cas de certaines tâches, le compagnon devra indiquer au tableau « Contexte technique » les objets sur lesquels l'apprenti est intervenu pendant son apprentissage.

Tableau 2

| | |
|--|---|
| PARTIE 2 • Contenu de l'apprentissage | |
| 1 ^{er} élément de qualification – Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement | |
| Contexte technique | |
| Note au compagnon : Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification. | |
| Type de prélèvements | |
| <input type="checkbox"/> | Prélèvements réglementaires (obligatoire) |
| <input type="checkbox"/> | Prélèvements pour vérifier la qualité du rinçage de conduites |
| <input type="checkbox"/> | Prélèvement suite à la désinfection d'une conduite |
| <input type="checkbox"/> | Prélèvements à la suite d'une plainte d'un consommateur |
| Autres (précisez) : _____ _____ _____ | |
| Remarques ou précisions : _____ _____ _____ | |

3. Tâches du guide d'apprentissage

La figure suivante illustre l'organisation d'une tâche et de ses composantes.

Tableau 3

1^{er} élément de qualification – **Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement**

Indicateur de réalisation

Énoncé de l'élément de qualification

Énoncé de la tâche

Tâche 1.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement

| Éléments de la tâche | | Références et aides à la tâche |
|---|--|---|
| 1.1.1 Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique | | |
| <input type="checkbox"/> | Effectue les prélèvements selon la méthode de prélèvement et de conservation des échantillons préconisée par le Règlement. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| 1.1.2 Préserver les échantillons | | |
| <input type="checkbox"/> | Explique les conditions de préservation et de conservation à respecter ainsi que les délais d'acheminement des échantillons prélevés vers le laboratoire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| <input type="checkbox"/> | Préserve les échantillons selon les documents de référence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) | |
| 1.1.3 Acheminer les échantillons au laboratoire | | |
| <input type="checkbox"/> | Remplit le ou les formulaires de demande d'analyse selon le protocole requis. | R Formulaires de demande d'analyse fournis par un laboratoire accrédité |
| <input type="checkbox"/> | Transmet les échantillons à un laboratoire accrédité dans les délais et selon la procédure réglementaire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable
R Références : fournies par l'exploitant /l'apprenti /le compagnon /le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

Case à cocher lorsque l'indicateur est réalisé

Mention des références et des aides à la tâche

Chaque tâche d'un élément de qualification comprend un ensemble de sous-tâches décrivant les étapes à suivre pour exécuter la tâche. Ces sous-tâches sont listées dans un tableau qui sert à suivre et à commenter les progrès de l'apprenti. **Le guide contient un tableau pour chaque tâche d'un élément de qualification.**

Sous chaque sous-tâche, on trouve la liste des critères de performance (indicateur de réalisation) destinés à permettre à l'apprenti de comprendre ce qui est considéré comme une tâche bien faite et, également, à guider le compagnon dans sa supervision de l'apprentissage.

Lorsque, dans le titre d'un élément de qualification, d'une tâche ou d'une sous-tâche, il est indiqué « s'il y en a, s'il y a lieu, si possible, s'il existe » et que l'élément de qualification, la tâche ou la sous-tâche n'est pas applicable (N/A) :

- Le compagnon doit indiquer la raison et doit signer cette note dans la partie « Contexte technique de l'apprentissage » à la section « Remarques ou précisions »;
- Le compagnon ne doit pas inscrire N/A dans les cases à cocher situées à gauche des pages du guide pour éviter que l'opérateur ne complète l'apprentissage de ces éléments dans le futur.

4. Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Chaque section consacrée à un élément de qualification est suivie de conseils pour superviser l'apprentissage. Ces conseils s'adressent d'abord au compagnon, mais ils peuvent aussi être utiles à l'apprenti. Les conseils donnés dans ces sections le sont à titre d'exemples.

Préalables

La section « Préalables » précise les connaissances générales relatives à l'élément de qualification et à son contexte. Elle décrit la façon dont le compagnon d'apprentissage doit s'y prendre pour réaliser cet élément.

Exemple :

Tableau 4

| |
|---|
| <p>1^{er} élément de qualification – Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement</p> |
| <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="width: 80%;"> <p>Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage Préalables</p> <p>Cette compétence est directement liée à l'application du Règlement sur la qualité de l'eau potable et constitue un tronc commun pour tous les opérateurs intervenant dans la production, la distribution de l'eau potable ou l'entretien de l'aqueduc.</p> <p>Votre intervention doit s'intégrer le plus possible au travail habituel de l'apprenti. Selon le poste occupé et l'organisation du travail, les tâches liées à cette compétence seront accomplies à des moments et à des endroits différents. Vous devez donc déterminer le moment et l'endroit les plus opportuns pour être en mesure de juger adéquatement de la maîtrise de cette compétence.</p> <p>Pour le préposé à l'aqueduc, la compétence visée dans cet élément de qualification est le prélèvement adéquat d'un échantillon d'eau pour analyse. Cette compétence pourra être évaluée dans le cadre de quatre tâches particulières, selon qu'elles font partie ou non des responsabilités du préposé :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dans le cadre des prélèvements réglementaires du programme d'échantillonnage de l'exploitant, il est possible que le préposé soit assigné à la prise d'échantillons dans le réseau de distribution (voir tâche 1.1.1). 2- Lors du rinçage de l'aqueduc (voir tâche 2.1.1), le préposé pourra effectuer la mesure de différents paramètres de l'eau afin de vérifier la qualité de l'intervention. 3- Lors de la désinfection d'une section réparée (voir tâche 2.4.3), le préposé pourra prélever un échantillon et l'acheminer à un laboratoire accrédité pour analyse bactériologique. 4- Lors du traitement d'une plainte d'un consommateur (voir tâche 4.1.2), il est possible que des analyses soient demandées. <p>Chacune de ces situations est particulière. Vous devez vous assurer que l'apprenti en distingue bien les particularités et qu'il est en mesure d'adopter les comportements et les façons de faire adaptés à chacune d'elles.</p> <p>Pour être reconnu compétent, l'apprenti devra avoir démontré sa capacité à effectuer des prélèvements en respectant les spécificités de chacune des situations applicables dans le cadre de son travail.</p> </div> <div style="width: 15%; text-align: center; vertical-align: top;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; background-color: #f0f0f0;"> <p>Description du contexte</p> </div>  </div> </div> |

Précisions sur les éléments de la tâche

Ces précisions permettent de clarifier les éléments de la tâche (les sous-tâches) ou les indicateurs de réalisation contenus dans le guide d'apprentissage. Elles expliquent, plus en détail, la façon de procéder à l'apprentissage et à l'évaluation de certains éléments. Par exemple, elles indiquent quels sont les éléments auxquels l'apprenti doit porter une attention particulière ou ce qui est attendu de lui au regard d'un indicateur donné. Des précisions sont apportées uniquement sur les éléments de la tâche ou les indicateurs de réalisation où il a semblé nécessaire de le faire. Chaque précision est désignée par le numéro et le titre de la tâche ou par l'indicateur tel qu'il figure dans le guide de l'apprenti.

Exemple :

Tableau 5

| Précisions sur les éléments de la tâche | | | |
|---|---|-------------------------|------------------------|
| <p>Tâche 1.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'apprenti participe de quelque façon que ce soit à la mise en application du programme d'échantillonnage, demandez-lui d'expliquer en quoi consiste ce programme. • Référez-vous à la documentation pertinente sur le réseau de distribution : plan du réseau, historique de l'organisation et programme d'échantillonnage. • Avant de procéder à la prise d'échantillon, vous devez vous assurer que l'apprenti connaît bien son réseau de distribution, les paramètres à contrôler ainsi que les risques d'un dépassement de normes pour la santé. Il doit être conscient de l'importance de respecter les méthodes adéquates lors d'un prélèvement d'échantillon pour chacune des situations où cette tâche doit être exécutée. | | | |
|  <p>Correspondance entre les précisions et les indicateurs de réalisation</p> | | | |
| Tâche 1.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement | | | |
| Éléments de la tâche | Références et aides à la tâche | | |
| 1.1.1 Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique | | | |
| <input type="checkbox"/> Effectue les prélèvements selon la méthode de prélèvement et de conservation des échantillons préconisée par le Règlement. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons | | |
| 1.1.2 Préserver les échantillons | | | |
| <input type="checkbox"/> Explique les conditions de préservation et de conservation à respecter ainsi que les délais d'acheminement des échantillons prélevés vers le laboratoire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons | | |
| <input type="checkbox"/> Préserve les échantillons selon les documents de référence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) | | | |
| 1.1.3 Acheminer les échantillons au laboratoire | | | |
| <input type="checkbox"/> Remplit le ou les formulaires de demande d'analyse selon le protocole requis. | R Formulaires de demande d'analyse fournis par un laboratoire accrédité | | |
| <input type="checkbox"/> Transmet les échantillons à un laboratoire accrédité dans les délais et selon la procédure réglementaire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons | | |
| <p>F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable R Références : fournies par l'exploitant /l'apprenti /le compagnon /le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)</p> | | | |
| <p>Attestation de la maîtrise de cette tâche <i>Apposez vos initiales.</i></p> <table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td>Initiales de l'apprenti</td> <td>Initiales du compagnon</td> </tr> </table> | | Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon | | |

5. Références et aides à la tâche

Les références et les aides à la tâche sont des documents de soutien à l'apprentissage et à l'évaluation. Ils sont énumérés dans la colonne de droite des tableaux des tâches.

Chacune des références ou des aides à la tâche est précédée d'une lettre (en caractère gras) qui indique sa provenance.

R *Références :*

- Documents internes, propres au milieu de travail où se fait l'apprentissage. Le compagnon d'apprentissage doit se procurer ces documents auprès de l'exploitant ou de l'apprenti.
Ex. : plan du réseau de distribution, programme d'échantillonnage, manuels des fabricants, cahier d'inspection ou feuille de tournée.
- Documents officiels du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ex. : le Règlement sur la qualité de l'eau potable et le Règlement sur le captage des eaux souterraines (résumés fournis au cours de la formation préalable).
- Documents de références généraux. Ex. : règles SIMDUT, manuel de santé et de sécurité au travail (SST), normes de sécurité liées à l'électricité (à se procurer, s'il y a lieu, chez l'exploitant).

C *Compagnon :*

Cette aide à la tâche correspond à la grille de maintenance fournie au compagnon d'apprentissage dans la section annexe du guide. Elle servira par la suite à l'apprenti comme aide-mémoire dans son milieu de travail.

F *Formation :*

Ces aides sont fournies à l'apprenti dans le manuel de cours de la formation préalable, s'il y a lieu.

6. Notes

Espaces réservés à la fin des sections « Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage », à des remarques, des propositions et des suggestions destinées à améliorer l'apprentissage des éléments de qualification.

Il est demandé au compagnon d'apprentissage de remplir ces sections, s'il y a lieu.

7. Confirmation de l'atteinte de la compétence

La confirmation de l'atteinte de la compétence se fait dans le guide d'apprentissage. Il est important que le compagnon remplisse le guide au fur et à mesure que se déroule l'apprentissage. Après qu'il a constaté la maîtrise de l'ensemble des éléments d'une tâche (sous-tâches), le compagnon :

- 1) coche chacun des indicateurs de réalisation associés à la tâche;
- 2) appose ses initiales et fait apposer celles de l'apprenti, à la fin de chaque tâche.

Exemple :

Tableau 6

1^{er} élément de qualification – **Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement**

Tâche 1.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement

| Éléments de la tâche | | Références et aides à la tâche |
|---|--|---|
| 1.1.1 Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique | | |
| <input type="checkbox"/> | Effectue les prélèvements selon la méthode de prélèvement et de conservation des échantillons préconisée par le Règlement. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| 1.1.2 Préserver les échantillons | | |
| <input type="checkbox"/> | Explique les conditions de préservation et de conservation à respecter ainsi que les délais d'acheminement des échantillons prélevés vers le laboratoire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |
| <input type="checkbox"/> | Préserve les échantillons selon les documents de référence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) | |
| 1.1.3 Acheminer les échantillons au laboratoire | | |
| <input type="checkbox"/> | Remplit le ou les formulaires de demande d'analyse selon le protocole requis. | R Formulaires de demande d'analyse fournis par un laboratoire accrédité |
| <input type="checkbox"/> | Transmet les échantillons à un laboratoire accrédité dans les délais et selon la procédure réglementaire. | F Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons |

F Formation : aides à la tâche fournies au cours de la formation préalable
 R Références : fournies par l'exploitant /l'apprenti /le compagnon /le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Attestation de la maîtrise de cette tâche *Apposez vos initiales.*

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Initiales de l'apprenti | Initiales du compagnon |
|-------------------------|------------------------|

Case à cocher

L'apprenti appose ses initiales

Le compagnon appose ses initiales

Lorsque l'apprenti aura satisfait à tous les indicateurs de réalisation pour l'ensemble des tâches relatives à l'élément de qualification, il aura atteint la compétence visée.

Le compagnon :

- remplit la section « Contexte technique de l'apprentissage ». Cette section se trouve au début de chaque élément de qualification. Elle sert à indiquer l'équipement, les produits ou les instruments qui ont été utilisés pour réaliser les apprentissages.

Lorsque l'ensemble des tâches d'un élément de qualification est maîtrisé, l'apprenti et le compagnon attestent la réalisation de cet apprentissage en signant le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

8. Annexes

On trouve dans les annexes les aides à la tâche auxquelles il est fait référence dans les tableaux des tâches et des sous-tâches. Ces aides à la tâche comprennent les mises en situation, les corrigés et les grilles de maintenance.

Cadre légal

Avertissement :

Le contenu de cette partie ne peut servir à des fins juridiques. Seul le texte de la loi et des règlements permet de faire une interprétation légale. Consultez le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour l'interprétation du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP). Pour plus de renseignements sur les programmes et les procédures, consultez le site www.emploi.quebec.gouv.qc.ca ou contactez le Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP) au 1 866 393-0067.

Le programme d'apprentissage décrit dans ce guide mène à la délivrance d'un certificat de qualification dans le cadre d'un programme de formation établi par la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 29.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

Le titulaire de ce certificat est reconnu compétent pour la catégorie pertinente d'installation de captage, de traitement ou de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, en vertu de l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Cadre administratif

Conditions de délivrance du certificat de qualification

1. Détenir une carte d'apprenti valide

La personne doit s'inscrire auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec en remplissant le formulaire requis. Elle reçoit ensuite une trousse d'apprentissage constituée normalement :

- d'une carte d'apprenti;
- du guide d'apprentissage;
- d'une copie des deux formulaires administratifs (*Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*).

2. Accomplir son apprentissage

Maîtriser tous les éléments de qualification

L'apprentissage se fait en milieu de travail. Il n'est pas obligatoire de respecter l'ordre de présentation des éléments de qualification utilisé dans le guide. Cependant, l'apprenti doit avoir maîtrisé tous les éléments de qualification requis pour obtenir le certificat visé.

Dès que l'apprenti a complété l'apprentissage d'une tâche et que le compagnon en a fait une évaluation satisfaisante, ils apposent leurs initiales dans l'espace prévu à cet effet dans le guide.

Lorsque l'apprenti a maîtrisé un élément de qualification, le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* peut être rempli et adressé au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. L'apprenti reçoit ensuite le document *Démarche de qualification professionnelle* mis à jour.

Réussir la formation théorique obligatoire (s'il y a lieu)

L'apprentissage d'une qualification peut exiger des connaissances qui ne s'acquièrent pas en milieu de travail. Dans ce cas, le programme d'apprentissage exige la réussite des formations professionnelles listées dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Emploi-Québec peut reconnaître des cours que l'apprenti a suivis auparavant. Tout cours reconnu dans le cadre des programmes de qualification qui couvre la matière de la formation obligatoire sera accepté. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

La réussite de la formation obligatoire doit être consignée dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* accompagné des documents nécessaires à son attestation.

Respecter la durée minimale

Le rythme de l'apprentissage peut varier selon les réalités du milieu de travail et les capacités de l'apprenti à exécuter les tâches consignées dans le guide. Cependant, la **durée minimale** prescrite doit être respectée. L'expérience antérieure dans des tâches semblables pourra être créditée.

3. Réussir l'examen (s'il y a lieu)

L'inscription à l'examen

Dès la fin de son apprentissage, après avoir satisfait à toutes les exigences du programme, l'apprenti doit s'inscrire à l'examen, s'il y a lieu, auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

L'examen

Généralement, l'examen dure une demi-journée et se présente sous la forme de questions ou de problèmes accompagnés d'un choix de réponses. Une version anglaise de l'examen est disponible pour les personnes qui maîtrisent mieux cette langue. L'examen utilise habituellement les systèmes de mesure métrique et impérial puisqu'il est possible que la personne qualifiée doive employer ces deux systèmes dans l'exécution de ses tâches. On trouvera les renseignements sur la documentation et le matériel qu'il est permis d'utiliser (une calculatrice, par exemple) ainsi que d'autres informations sur la préparation à l'examen sur le site Internet d'Emploi-Québec ou au Centre administratif de la qualification professionnelle.

La réussite à l'examen permet d'obtenir le certificat de qualification.

Coordonnées des établissements d'enseignement

Pour vous inscrire à la formation théorique dans le cadre du programme de qualification des opérateurs en eau potable, adressez-vous à l'un ou à l'autre des établissements suivants.

Cégep de Saint-Laurent

Services aux entreprises
625, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X7
Téléphone : 514 747-6521, poste 4444
Télécopieur : 514 903-4651

Commission scolaire des Trois-Lacs

Services aux entreprises
400, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1
Téléphone : 514 477-7020, poste 5222
1-844-882-1675, poste 5222 (sans frais)
Télécopieur : 450 455-1284

Autres conditions relatives aux certificats de qualification

Conditions de renouvellement d'un certificat de qualification

Le certificat de qualification est obligatoire pour quiconque exécute l'une ou l'autre des tâches considérées comme faisant partie de la compétence sanctionnée par ce document.

Une mise à jour des compétences professionnelles peut être exigée. Le titulaire en est alors avisé plusieurs mois d'avance.

Une personne qui n'a pas fait de demande de renouvellement de son certificat un an après sa date d'échéance pourra se voir imposer des conditions de renouvellement particulières.

Droits exigibles

Des droits pourront être exigés par Emploi-Québec pour l'inscription à l'apprentissage et à l'examen de qualification ainsi que pour le renouvellement des certificats de qualification. Ces droits sont indexés annuellement. Voir le site Internet d'Emploi-Québec pour plus de détails sur les droits en vigueur (www.emploi-quebec.gouv.qc.ca).

Réexamen administratif

Le réexamen administratif est une procédure purement administrative, relevant essentiellement d'Emploi-Québec qui permet de faire réviser une décision. Le réexamen administratif s'applique dans le cadre des programmes de qualification en eau potable à :

- l'admission à l'apprentissage;
- la non-reconnaissance d'acquis;
- le refus de délivrance de la carte d'apprenti ou du certificat de qualification;
- l'admission à l'examen;
- l'échec à un examen;
- le refus de renouvellement du certificat de qualification.

Contrôle

Le Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, établit que toute personne qui exécute ou supervise un travail exigeant, en vertu de l'article 44, une compétence professionnelle dans les domaines de la production ou de la distribution d'eau potable doit être titulaire d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation reconnus par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou par Emploi-Québec ou le ministre responsable. Les attestations ou certificats délivrés par Emploi-Québec ou par le ministre responsable doivent être renouvelés tous les cinq ans.

Le titulaire doit aviser Emploi-Québec sans délai de tout changement d'adresse.

Comment réussir votre apprentissage

L'apprentissage en milieu de travail est une période de formation et de mise en œuvre des connaissances acquises en situation réelle de travail pour des tâches définies dans le guide. Les conseils qui suivent peuvent vous aider à maximiser les bénéfices de cet apprentissage et la réussite de la qualification.

Prendre votre apprentissage en main

Dès le début de votre engagement dans la démarche d'apprentissage, vous êtes responsable de votre inscription à Emploi-Québec. Pendant l'apprentissage, vous devrez informer Emploi-Québec de tout changement qui survient et vous assurer d'envoyer le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*. À la fin de votre apprentissage, c'est à vous qu'incombe la responsabilité de vous inscrire à l'examen, s'il y a lieu, dans les délais prescrits.

Voyez avec votre employeur comment vous pourrez expérimenter toutes les situations de travail qui vous permettront d'aborder l'ensemble des éléments de qualification. Si des difficultés se présentent, discutez-en avec l'agent d'Emploi-Québec qui assure le suivi de votre apprentissage.

Le guide que vous avez en main vous appartient. C'est dans ce document que doivent figurer les évaluations de vos apprentissages. Présentez-le à votre compagnon pour qu'il remplisse les sections qui le concernent.

Prenez bien soin de conserver ce guide, car il pourra vous être utile plus tard pour prouver vos compétences.

Être « en contrôle » de votre formation en milieu de travail

Le guide décrit de façon détaillée les tâches à réaliser et les objectifs à atteindre dans chaque cas. N'attendez pas d'être en situation de travail pour comprendre ce que l'on attend de vous.

Devancez les attentes de votre compagnon. Des conseils pratiques pour l'apprentissage (pages en couleur du guide) peuvent vous aider à compléter l'information que votre compagnon vous donnera et à mieux les comprendre.

Prenez des notes sur le déroulement de votre apprentissage pour les ajouter à celles qui figurent dans votre guide. Chaque fois que vous utilisez des connaissances pour exécuter des tâches, notez vos références, car cela pourra vous être utile pour préparer votre examen, s'il y a lieu.

Montrer et développer votre motivation

N'hésitez pas à questionner votre compagnon, que ce soit pour obtenir des précisions sur le travail à réaliser ou une rétroaction de sa part. Vous lui démontrerez ainsi votre volonté d'apprendre.

Au-delà des attentes décrites dans le guide, fixez-vous vos propres objectifs. Si le but à atteindre vous semble inaccessible, prenez le temps de diviser les tâches en une suite d'objectifs plus simples.

Adopter des attitudes et des comportements conformes aux attentes de l'employeur

L'employeur chez qui vous faites votre apprentissage a ses propres modes d'organisation du travail. Vous devez vous adapter à ses méthodes pour vous intégrer à votre environnement professionnel.

Peu importe le métier, vous devez respecter des règles de santé et de sécurité au travail pour assurer votre propre sécurité, mais aussi celle de vos collègues et des diverses personnes avec qui vous pouvez être en contact et, enfin, celle du public. À chaque instant de votre activité professionnelle, vous devez appliquer ces règles et être vigilant face aux risques.

Acquérir les connaissances nécessaires pour la qualification

Le programme de qualification peut vous obliger à suivre des formations inscrites dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Vous devez vous inscrire à ces cours si vous ne les avez pas déjà suivis. Vérifiez si votre employeur a une politique de remboursement des frais de formation. Si vous ne pouvez pas démontrer, à partir du formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, que vous avez suivi et réussi ces formations avec succès, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'examen de qualification d'Emploi-Québec, s'il y a lieu.

Le programme peut suggérer d'autres connaissances ou contenus de formation (voir « *Connaissances pour la qualification* » dans la Partie 1 du guide). Il vous est fortement recommandé d'acquérir ces connaissances et de trouver les meilleurs moyens pour y avoir accès. Certaines de ces connaissances pourraient faire l'objet de questions d'examen.

Préparer l'examen (s'il y a lieu)

À la fin de votre apprentissage, un examen de qualification préparé par Emploi-Québec vérifiera votre maîtrise des différentes tâches de la qualification. Les questions d'examen portent sur des situations (problèmes) que vous pouvez rencontrer dans l'exécution de ces tâches. Cela implique aussi que vous compreniez le pourquoi des choses afin de pouvoir faire un diagnostic sur un problème par exemple, et suppose que vous ayez acquis des connaissances théoriques. C'est aussi le cas des normes techniques, tels que les codes et les règlements, dont vous devrez parfois mémoriser certains articles importants, ou à tout le moins savoir comment les consulter. Dans certains cas, ces documents, ou des extraits, sont fournis à l'examen pour vous aider à résoudre certains problèmes.

Votre apprentissage, tel que détaillé dans le guide, et les activités de formation recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen. Vous devriez cependant réviser certaines connaissances que vous auriez conscience d'avoir peu utilisées dans les mois précédant l'examen. Ne vous fiez pas au fait qu'un code ou document technique vous sera alors fourni : si vous connaissez mal le contenu en question, vous perdrez du temps à chercher les réponses.

Des renseignements supplémentaires sur la préparation à l'examen et sur les documents permis sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec (www.emploi.quebec.gouv.qc.ca).

Comment superviser l'apprentissage

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'employeur et pour la personne en formation. Il est donc important de se placer dans des conditions qui assurent le meilleur retour possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils à l'intention des compagnons pour les aider dans le transfert de leurs compétences, la supervision de l'apprentissage et l'évaluation des progrès de l'apprenti tout au long du programme.

Planifier la progression de l'apprentissage

Au moyen du guide, déterminez quels sont les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Établissez une progression dans la complexité d'exécution des tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : travail avec différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la pleine maîtrise d'une compétence.

Donner à l'apprenti la documentation dont il aura besoin

L'apprenti doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de la tâche. Il faut donc voir à lui fournir cette documentation ou à lui indiquer les moyens de se la procurer.

Assurer la coordination des compagnons désignés

Dans certains cas, plusieurs compagnons pourront partager la responsabilité d'accompagner l'apprenti au cours de son apprentissage chez un employeur. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées soient en mesure d'échanger les renseignements relatifs à l'apprentissage, afin d'assurer la cohérence et le suivi du cheminement de l'apprenti.

Donner des objectifs clairs et préciser vos attentes

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à une personne en apprentissage, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui permettront de déterminer si le travail a été correctement exécuté.

Préciser le cadre d'exécution sécuritaire des tâches

Il faut expliquer en détail quelles sont les conditions dont on doit s'assurer pour que la tâche soit exécutée de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi voir au respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'employeur.

Faire une démonstration de l'exécution des tâches

Dans un premier temps, montrez à l'apprenti la façon d'exécuter la tâche selon les pratiques en vigueur afin qu'il puisse bien comprendre ce qu'on attend de lui. Il est également important de lui donner tous les conseils que pourra vous inspirer votre expérience de spécialiste.

Évaluer l'autonomie de l'apprenti

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti pour les réaliser. Quel que soit son degré d'autonomie, vous devrez cependant continuer de superviser l'apprenti tant qu'il n'a pas maîtrisé tous les éléments de qualification du guide d'apprentissage. Une fois cette maîtrise confirmée dans la documentation (voir la section « Cadre administratif »), l'apprenti pourra exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

Communiquer vos observations à l'apprenti au fur et à mesure

Pendant ou à la fin d'une tâche, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche, en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si l'apprenti a du mal à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'il la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive et motiver l'apprenti. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

Évaluer les résultats de l'apprentissage

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

Rôle du compagnon

Consigner les résultats

Le compagnon est un travailleur qualifié qui est reconnu compétent au sens de l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable. Il transmet ses connaissances à l'apprenti, évalue sa maîtrise et consigne les compétences maîtrisées dans le guide d'apprentissage. Dans le cadre du programme de qualification des opérateurs en eau potable, cette personne doit rencontrer des critères spécifiques afin de pouvoir effectuer du compagnonnage.

Le compagnon consigne ses évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant ses initiales dans l'emplacement prévu pour chaque tâche. Les initiales de l'apprenti doivent figurer à côté des siennes.

C'est le compagnon qui a la responsabilité de confirmer la maîtrise des éléments de qualification et qui doit en attester sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Supervision

Tant que l'apprentissage de tous les éléments de qualification dans le guide d'apprentissage n'est pas complété, l'apprenti ne peut exécuter les tâches réglementées que sous la supervision directe d'un travailleur qualifié. Ce travailleur doit être sur place et à proximité de l'apprenti lors de l'exécution des tâches.

Lorsque la maîtrise de tous les éléments de qualification du guide d'apprentissage est reconnue, l'apprenti pourra exécuter les travaux sous supervision générale. La supervision générale requiert qu'un travailleur qualifié ou un compagnon soit toujours disponible en cas de besoin mais sa présence à proximité n'est plus nécessaire.

Renseignements sur les employeurs

Cette section permet de suivre le cheminement de l'apprenti chez les différents employeurs où il fait son apprentissage.

| RENSEIGNEMENT SUR L'EMPLOYEUR | | | |
|---|--|-----------------------------------|-----------|
| Nom de l'employeur | | Personne contact | |
| Adresse | | | |
| Ville, village ou municipalité | | Code postal | Téléphone |
| Période de travail : | | Nombre d'heures d'apprentissage : | |
| Année Mois Jour au Année Mois Jour Du _____ au _____ | | _____ heures | |
| Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie) | | Dossier n° * | Signature |
| 1. | | | Initiales |
| 2. | | | |
| 3. | | | |
| 4. | | | |

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

| RENSEIGNEMENT SUR L'EMPLOYEUR | | | |
|---|--|-----------------------------------|-----------|
| Nom de l'employeur | | Personne contact | |
| Adresse | | | |
| Ville, village ou municipalité | | Code postal | Téléphone |
| Période de travail : | | Nombre d'heures d'apprentissage : | |
| Année Mois Jour au Année Mois Jour Du _____ au _____ | | _____ heures | |
| Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie) | | Dossier n° * | Signature |
| 1. | | | Initiales |
| 2. | | | |
| 3. | | | |
| 4. | | | |

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

Présentation des formulaires

1. Démarche de qualification professionnelle (01-1002)

Le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* présente les étapes et les apprentissages que devra faire l'apprenti pour obtenir son certificat de qualification. Le document est particulier à chaque apprenti.

On y consigne les acquis (expériences et formation théorique) qui serviront à établir les éléments du programme d'apprentissage qu'il devra suivre. La reconnaissance des acquis est faite à partir des renseignements fournis par l'apprenti lors de son inscription au programme et lors de la mise à jour de sa démarche d'apprentissage.

Renseignements figurant dans le formulaire :

- Le nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un compagnon (durée de l'apprentissage).
- La formation théorique requise, s'il y a lieu.
- Les éléments de qualifications à acquérir et à évaluer en situation de travail.
- L'examen à réussir, s'il y a lieu.
- Divers autres renseignements pertinents, s'il y a lieu.

La section « À réaliser » indique les étapes que l'apprenti doit franchir pour mener à terme son programme d'apprentissage.

2. Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)

Quand remplir ce formulaire?

Il faut remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et l'envoyer à Emploi-Québec dans les cas suivants :

- au moment où l'apprenti doit informer Emploi-Québec d'un changement dans son dossier (changement d'employeur, progression de sa démarche de qualification, etc.);
- à la demande d'Emploi-Québec;
- à la fin de l'apprentissage.

Comment remplir ce formulaire?

Voir le modèle de la page ci-contre pour les numéros des sections et des éléments.

Section 1

L'apprenti ou apprentie doit fournir l'ensemble des renseignements demandés concernant :

- l'entreprise,
- la personne représentant l'entreprise,
- la personne autorisée, s'il y a lieu
- le compagnon ou la compagne, ainsi que son numéro de dossier.

Il peut se faire aider par ces personnes pour remplir le formulaire.

Section 2

Dans la section 2 sont déjà inscrits les éléments du programme personnalisé de l'apprenti. Il faut compléter l'information selon les consignes ci-dessous.

- *Élément A*
Indiquer la période de référence pendant laquelle le travail a été supervisé par un compagnon, le nombre d'heures effectuées et le nom de l'employeur. Un représentant de l'employeur doit signer cette section et indiquer son titre afin d'attester l'information.
- *Élément B*
Sous la rubrique « Titre des formations suivies » correspondant à la formation demandée, s'il y a lieu, inscrire la liste des formations suivies. Elles doivent correspondre à la formation demandée. Fournir une photocopie lisible des attestations.
- *Élément C*
Pour chaque élément de qualification acquis durant la période de référence, l'apprenti, le compagnon ou la personne autorisée par l'employeur doivent signer à l'endroit indiqué.
- *Élément D*
Les autres exigences, s'il y a lieu; fournir une photocopie lisible des pièces attestant que l'exigence a été satisfaite.

Section 3

Sous le titre « Commentaires », l'apprenti, le compagnon ou l'employeur peuvent inscrire toute information complémentaire destinée à Emploi-Québec.

Section 4

Par sa signature, la personne autorisée par l'entreprise certifie que les renseignements contenus dans le document sont exacts. Une fausse déclaration peut entraîner des sanctions prévues dans la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

-
- 1 Il peut s'agir d'une personne titulaire du certificat de qualification visé ou d'une personne désignée par l'employeur qui a autorité sur les activités de l'apprenti ou apprentie.
 - 2 Le compagnon ou la compagne est une personne titulaire d'un certificat de qualification valide.
 - 3 Il s'agit du numéro inscrit sur le certificat de qualification (« Carte »).

Mise à jour

L'information transmise dans le formulaire permet à Emploi-Québec :

- de mettre à jour ses dossiers;
- de fournir à l'apprenti une mise à jour de sa démarche de qualification professionnelle.

L'apprenti doit transmettre à Emploi-Québec le formulaire mis à jour au moment de la prochaine activité de suivi.

Exemple (cas fictif) :

Tableau 8

|  Suivi de la démarche de qualification professionnelle | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|---|---|---|--|---|--|--|-------------------------------|---|--|--|--|
| 1 | <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Prénom et nom de l'apprenti CHARLES CÔTE</td> <td>Numéro de dossier 0000030001420</td> <td>Numéro de la démarche 2010DORDIS030003925</td> <td>Date d'émission 21 juin 2013</td> </tr> <tr> <td>Nom de l'entreprise (Raison sociale) Compagnie d'eau potable inc.</td> <td>Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 98769766327</td> <td>Nom de la personne représentant l'employeur Johanne Faubert</td> <td>Ind. rég. Téléphone 450 438-9999</td> </tr> <tr> <td>Adresse 1223 de L'Industrielle, Local 350, Parc Technologique, Montréal, Québec</td> <td></td> <td></td> <td>Code postal H1H 1W1</td> </tr> <tr> <td>Nom de la travailleuse qualifiée, du travailleur qualifié ou du compagnon Claude Martel</td> <td></td> <td></td> <td>Numéro de dossier 2221343466</td> </tr> </table> | Prénom et nom de l'apprenti CHARLES CÔTE | Numéro de dossier 0000030001420 | Numéro de la démarche 2010DORDIS030003925 | Date d'émission 21 juin 2013 | Nom de l'entreprise (Raison sociale) Compagnie d'eau potable inc. | Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 98769766327 | Nom de la personne représentant l'employeur Johanne Faubert | Ind. rég. Téléphone 450 438-9999 | Adresse 1223 de L'Industrielle, Local 350, Parc Technologique, Montréal, Québec | | | Code postal H1H 1W1 | Nom de la travailleuse qualifiée, du travailleur qualifié ou du compagnon Claude Martel | | | Numéro de dossier 2221343466 |
| Prénom et nom de l'apprenti CHARLES CÔTE | Numéro de dossier 0000030001420 | Numéro de la démarche 2010DORDIS030003925 | Date d'émission 21 juin 2013 | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom de l'entreprise (Raison sociale) Compagnie d'eau potable inc. | Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 98769766327 | Nom de la personne représentant l'employeur Johanne Faubert | Ind. rég. Téléphone 450 438-9999 | | | | | | | | | | | | | | |
| Adresse 1223 de L'Industrielle, Local 350, Parc Technologique, Montréal, Québec | | | Code postal H1H 1W1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom de la travailleuse qualifiée, du travailleur qualifié ou du compagnon Claude Martel | | | Numéro de dossier 2221343466 | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | <p>Éléments du programme</p> <p>• Formation requise : 1. Tronc commun Px Formations équivalentes a) Aspect réglementaire b) Prélèvements c) Situations hors normes (opérationnelles et réglementaires) d) Chloration</p> <p>• Groupe de compétences obligatoires 1. Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement 2. Opérer le système de pompage de l'eau potable dans le réseau de distribution 3. Opérer un réseau d'aqueduc</p> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | <p>Élément du programme</p> <p>• Nombre d'heures de travail effectuées sous la supervision d'une travailleuse qualifiée ou d'un travailleur qualifié Période du 2013-06-30 au 2014-06-30 Nombre d'heures : 100</p> <p>Nom de l'entreprise Compagnie d'eau potable inc.</p> <p>Titre de la personne représentant l'employeur Superviseure</p> <p>Signature de la personne représentant l'employeur <i>Johanne Faubert</i></p> <p>Titre des formations suivies correspondant à la formation demandée (Annexer les photocopies des pièces justificatives.)</p> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | <p>Signature de l'apprenti</p> <p>Signature de la personne autorisée (personne qualifiée pour le certificat de qualification visé ou une personne désignée par l'employeur qui a autorité sur les activités de l'apprentie ou de l'apprenti)</p> <p>Commentaires :</p> | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notes

A large rectangular box with a thin black border, containing 30 horizontal lines for writing notes. The lines are evenly spaced and extend across the width of the box.

